VOL. XLII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 10 SEPTEMBRE 1913 — No. 36

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe........... 2.00 " "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE [redacted]BA
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN,
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
LE MANITOBA
42 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone: Main 3377.

CARTIER

On a fait, mardi dernier, à Montréal, la pose de la pierre angulaire du monument Cartier.

Se sont rassemblés au pied du Mont-Royal, où sera ce monument, des personnages tels que sir Charles Fitzpatrick, administrateur du Canada en l'absence du Gouverneur-Général; le Très Honorable Robert Laird Borden, premier-ministre du Canada; l'Honorable Rodolphe Lemieux, représentant Sir Wilfrid Laurier, chef de l'opposition; M. W. H. Taft, ancien président des Etats-Unis; Son Honneur sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal; l'Honorable C. J. Doherty, ministre de la Justice dans le gouvernement canadien; l'Honorable U. B. Nantel, ministre du Revenu; M. Lavallée, maire de Montréal; M. le Chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, l'Honorable Thomas Chase Casgrain, ancien ministre—il faut abréger la liste. En bas de l'estrade, une foule immense.

Sir George Etienne Cartier fut sans doute un conservateur déterminé, un homme de parti, par conséquent, dans toute l'acception du mot. Durant toute sa carrière, ardente et tourmentée, il frappa rudement sur ses adversaires. Souvent il les mit en déroute. De leur côté, ils ripostèrent avec acharnement. Il y a encore à Québec un homme qui aurait pu prendre part à la cérémonie de la semaine dernière et qui s'en est délicatement abstenu: c'est sir Louis Jetté, que le parti libéral lança en 1872 contre Cartier et qui lui infligea une défaite personnelle en plein Montréal.

Mais après quarante ans, les animosités ont disparu; et libéraux comme conservateurs s'inclinent devant l'œuvre nationale conçue et exécutée par Cartier. Le monument qu'on lui élève aujourd'hui est l'affirmation de ce sentiment d'unanimité. Ainsi que le dit très heureusement un journal de l'Est "la nuance politique qui s'attachait à son nom a été absorbée par le pur patriotisme dont reste pénétrée toute sa carrière, et voilà pourquoi, aujourd'hui, sans distinction de parti, ni de race, tout le monde s'incline devant le patriote sincère et éclairé qu'il fut."

Ecoutez sir Charles Fitzpatrick, parlant au nom du gouverneur-général du Canada:

"C'est ici la tombe de Geo. E. Cartier, Canadien de race, qui a su résumer dans sa forte constitution morale, dans son admirable sens politique, un des plus beaux mouvements de la vie nationale de notre pays; étudiez-le, idéalisez-le, incarnez-le de nouveau pour qu'il soit le ferment qui soulève les masses en noble aspiration et la lumière qui éclaire ceux mêmes qui doivent aux autres clarté, conseil et vertu."

Ecoutez encore l'honorable M. Borden, qui, lui, tranche dans le vif et définit d'une manière plus précise le rôle de sir Georges Etienne Cartier:

"Personne ne peut manquer d'être frappé de la grandeur de vue et de la prodigieuse prévoyance, de ce grand homme d'Etat.

"Il devina le besoin d'unité pour les provinces du Canada jusqu'alors éparses, s'aperçut que l'entente, la coopération et l'effort mutuel étaient nécessaires si le peuple des deux grandes races voulaient accomplir tout ce que leur position, leurs traditions et leurs actions passées pouvaient justement demander."

Enfin, Mgr Bruchési déclare que "l'Eglise veut s'unir à l'Etat pour honorer en Sir Georges Etienne Cartier une de nos plus grandes gloires nationales."

* * *

Cartier fut le plus puissant artisan de la Confédération. Mieux et plus que tout autre il comprit quels immenses avantages le vaste pays qui va de l'Atlantique au Pacifique retirerait de la création d'un pouvoir central. Il y apercevait la solution du problème économique des deux Canadas; il y voyait la grandiose formule de gouvernement qui donnerait à la jeune nation canadienne la paix dans la prospérité.

En même temps, il devina que cette union, faite sur les bases de justes autonomies, préserverait à tout jamais la province de Québec des assauts que le fantisme de langue ou de religion pourrait lui livrer par la suite. Car, faire accepter par les hommes d'Etat canadiens-anglais le principe de la législation particulière des provinces sur l'éducation et sur le droit civil, n'était-ce pas placer comme dans un château-fort tout ce qui constitue notre identité canadienne-française et religieuse!

Voilà, à notre avis, le plus grand service que ce clairvoyant Canadien-français ait jamais rendu à notre race.

Ce dispositif de la constitution, qui assurait aux provinces le contrôle de leurs lois d'éducation et de régie interne, comportait une garntie expresse pour les droits des minorités protestantes ou catholiques. C'était la clause 93.

Les Pères de la Confédération étaient satisfaits de leur œuvre, eux qui l'avaient conçue dans une pensée honnête. Ils croyaient avoir écarté toute occasion de conflit entre majorités et minorités. Sir Georges Etienne Cartier lui-même, avait dit au cours des débats:

"Est-il possible de croire que le gouvernement fédéral ou les gouvernement locaux pourraient se rendre coupables d'actes arbitraires à l'égard des minorités? Quelle en serait la conséquence, en supposant qu'un des gouvernements locaux le tentât?

"Des mesures de ce genre seraient à coup sûr répudiées par la masse du peuple. Il n'y a donc pas à craindre que l'on cherche jamais à priver une minorité de ses droits. Sous le système de la fédération qui laisse au gouvernement central le contrôle des grandes questions d'intérêt général, auxquelles les différences de races sont étrangères, les droits de race ou de religion ne pourront être méconnus."

Les brutalités dont les minorités catholiques ont été les victimes par la suite ne prouvent pas nécessairement que Cartier avait tort et que la constitution fédérale est défectueuse. Car pour faire toutes les lois scolaires persécutrices dont nous nous plaignons il a fallu violer cette constitution.

La faute n'en est pas au Pères de la Confédération. Ils avaient fait leur part. D'autres, qui sont venus après eux, furent les coupables......

LE COSTUME RELIGIEUX

DANS L'ECOLE PUBLIQUE

(*La Northwest Review*)

D'après un rapport publié le 30 août dans un journal local quotidien une députation de contribuables du district de Saint-Claude s'est rendue auprès du ministre de l'Education dans le but d'obtenir ses sympathies et son appui relativement à leur potêt contre la division des élèves dans les écoles publiques de Saint-Caude. D'après ce même rapport "M. Coldwell informa la députation que les commissaires de Saint-Claude se tenaient asses dans la limite leurs droits. Il dit que les commissaires pourraient louer aucun endroit qu'ils jugeraient à propos pour fins d'écoles et permettre aux instituteurs de porter aucun costume que ces instituteurs désireraient porter."

Il est d'usage en certains quartiers de faire grand bruit parce que les Sœurs portent un costume dans les écoles publiques, mais il n'y a rien du tout dans l'Acte des Ecoles qui détermine le genre de vêtement qui doit être porté par les instituteurs. Ainsi que la chose a été indiquée par l'Hon. M. Bernier, Secrétaire d'Etat, par M. A. J. Andrews, C.R., et maintenant par l'Hon. M. Coldwell, ministre de l'Education, le vêtement porté par les Sœurs institutrices les sept jours de la semaine ne constitue nullement un obstacle à ce qu'elles gagnent honnêtement leur vie en enseignant dans les écoles publiques de la province. Le sens et le but de la clause de l'Acte des Ecoles Publiques décrétant le caractère non-confessionnel des écoles ont rapport à la conduite de l'école et non à l'instituteur ou aux élèves. Prétendre le contraire serait à la fois ridicule et absurde. Notre système d'écoles publiques en deviendrait inapplicable pour la raison qu'il serait impossible de rassembler ensemble dans aucun édifice un instituteur et une classe d'élèves n'ayant ni convictions religieuses ni principes religieux. Le ministre de l'Education, exposant la loi à la délégation de Saint-Claude, s'est placé sur un terrain solide, et ses paroles devraient faire disparaître tout préjugé qui a pu exister contre le costume des Sœurs chez certains citoyens, enthousiastes peut-être mais irréfléchis.

Note du *Manitoba*:

Nos lecteurs se rappelleront que dès le lendemain de la consultation Munson, *Le Manitoba* avait pris nettement position et affirmé que le costume des Sœurs et des Frères n'avait rien d'illégal.

Les Belges au Manitoba

(Suite)

Au commencement du mois de juillet 1888, environ soixante-dix nouveaux émigrants belges arivaient au Manitoba; parmi eux se trouvaient Félix Menu, actuellement maître de poste à St. Boniface; Charles Menu, employé au bureau des terres, Winnipeg; les frères Dejonghe et Bossuyt, Joseph Allard, etc., etc. Quelques-uns d'entre eux s'installèrent comme cultivateurs à la Rivière aux Rats, à Mariapolis et à Saint Alphonse; les autres préférèrent aller traviller momentanément dans les mines de la Compagnie britannique.

Bruno Verhaeghe, Ernest Beheyt, Henri Verhaeghe, Constant Bossuyt et ses sœurs vinrent au printemps suivant augmenter le nombre de leurs devanciers.

Au début, la colonie n'étant pas riche, bien peu s'adonnèrent à la culture; ils préféraient travailler à la journée, faire des économies, et ne se lancer que plus tard; cette idée d'économie fut probablement la principale cause de leur succès.

De 1890 à 1900, très peu de Belges émigrèent au Manitoba. Ceux qui s'y trouvaient déjà eurent à souffrir d'un temps quelque peu défavorable.

Gagnant relativement peu d'argent, ayant pour la plupart une nombreuse famille à nourrir, ils résolurent en 1895 de former une société de secours mutuel qui payerait un certain montant par jour pendant un certain temps à ses membres malades. Le premier président de cette société fut M. Charles Bossuyt, actuellement établi à Dawson City; grâce à son dévouement la société devint très florissante; elle existe encore aujourd'hui et a pour président le frère de M. Charles Bossuyt, M. Pierre Bossuyt, et pour secrétaire M. Félix Menu.

Pendant l'été de 1904, le nombre des nouveaux colons belges fut de plus de trois cents, presque tous flamands; la plupart d'entre eux se fixèrent à Saint-Boniface ou dans les environs. C'est de cette époque que date véritablement la prospérité de la Colonie Belge. Il est facile aujourd'hui de trouver au Manitoba des belges wallons ou flamnds dans tous les corps de métiers et dans presque toutes les branches du commerce.

Un de vos lecteurs Belges.

(*A suivre*)

La Recolte

Le grain est à peu près entièrement coupé dans les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, et les battages battent leur plein partout.

Jusqu'à présent les pluies n'ont pas fait de dommages considérables, au moins elles n'ont fait que des dommages locaux.

Le rendement moyen pour les trois provinces sera de vingt minots à l'acre pour le blé.

On s'aperçoit déjà d'une amélioration dans les affaires; avec une bonne récolte la confiance renait; une partie même des fonds qui étaient immobilisés dans les banques se remet à circuler.

Les compagnies de chemnis de fer ont fait des arrangements spéciaux pour le transport du grain. La nouvelle voie du Grand Tronc sera en disponibilité au cas où le traffic deviendrait trop lourd pour le C.P.R. et le C.N.R.

Notes Politiques

David Lloyd Georges, le chancelier de l'Echiquier, viendra à Toronto à la fin du mois.

* * *

L'Honorable M. Meighen, procureur-général du Canada, remplit les fonctions de Ministre de la Justice pendant le voyage dans l'ouest de l'Honorable C. J. Doherty. On s'attend d'un jour à l'autre à plusieurs nominations de juges dans l'ouest.

* * *

La Législature de l'Alberta s'ouvrira le 16 septembre.

* * *

L'Honorable M. Cochrane, ministre des chemins de fer, était à Fort William, samedi dernier.

Le *Telegram* dit que les rats deviennent nombreux au Portage. Pas surprenant quand on s'appelle le Portage du Rat!

Visiteurs de Marque

Le Très Honorable Herbert Samuel, maître-général des Postes de la Grande-Bretagne, l'Honorable Louis Philippe Pelletier, maître-général des Postes du Canada, sont passés à Winnipeg lundi. Madame Pelletier et Madame Belleau, de Québec, ont aussi fait le voyage.

M. Samuel a fait un discours devant le Canadian Club, lundi, à une heure. Ce ministre impérial pense et parle admirablement bien. Son amour pour l'Angleterre et l'empire britannique est viril; on se sent en présence d'un homme qui a conscience des besoins et des responsabilités de son pays, mais qui n'a pas peur. M. Samuel n'a que quarante-quatre ans.

* * *

Lundi soir Son Honneur le lieutenant-gouverneur donnait un dîner en l'honneur des visiteurs.

La Societe Saint-Jean-Baptiste

Mon cher lecteur, je vous dois mille excuses. Je vous avais promis de vous donner dans un travail de compilation, les faits et gestes de la Société Saint-Jean-Baptiste depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

Cependant, il y a deux ans, bien que notre étude ne convrit encore qu'une période de dix ans, je vous quittai soudain, sans même avoir la politesse de vous dire au revoir. Depuis, je dois le confesser, les rédacteurs et les éditeurs du journal *Le Manitoba* m'ont souvent invité à continuer mon travail. Mais leurs sourires invitants et obligeants se heurtèrent en vain contre une paralysie et un mutisme inexplicables.

Je suis le seul coupable. Ami lecteur, lisez la prabole de l'Enfant prodigue, prenez votre courage à deux mains, et... pardonnez-moi!

Patriote.

* * *

On s'organisait de tous côtés, et la fête nationale de 1881 promettait de dépasser en splendeur celle des années précédentes.

Le 9 juin, les cloches de la cathédrale de Saint-Boniface annoncent à nos compatriotes la mort du Révérend M. André Augustin Forget des Pâtis, Directeur du Collège de Saint-Boniface.

Cette nouvelle jette le deuil dans notre ville. M. Forget des Pâtis était l'un des hommes les plus estimés de son temps. Professeur savant et distingué, homme aux vues profondes et au dévouement inlassable, il avait été le principal facteur dans la refonte du programme des études en vue de son adaptation aux exigences de l'Université de Manitoba, tout en y conservant l'équilibre du pur enseignemnet classique. C'était jeter la base de l'éducation supérieure de nos jeunes gens. Cette œuvre éminemment patriotique, la construction du nouveau Collège, terre promise pour laquelle il avait tant travaillé, mais où il ne devait jamais entrer, les autres œuvres nombreuses auxquelles il prodiguait son énergie sans compter, le faisaient considérer à juste titre par la population comme un des piliers les plus solides de notre nationalité dans l'Ouest. Son décès fut considéré comme une perte nationale, et la société Saint-Jean-Baptiste résolut de prendre part au deuil public en retranchant de son programme la partie profane de la fête nationale.

Disons aussi en passant que cette année-là, les élèves du Collège de Saint-Boniface firent le sacrifice de leurs prix et demandèrent aux autorités d'en appliquer le montant à l'érection d'un monument à M. l'abbé Forget des Pâtis. Ceci fut annoncé par M. l'abbé Gabriel Cloutier, à la dernière séance qui eut lieu dans le vieux collège de Saint-Boniface. Ce vieux collège existait depuis 26 ans.

Dimanche, 2 juin avait lieu la solennité religieuse de la fête de St.-Jean-Baptiste. Une pluie abondante empêcha les officiers et le peuple d'aller chercher Monseigneur Taché et les messieurs du clergé pour les escorter jusqu'à la cathédrale. Tout de même, il y eut, à la grand'messe, de la musique appropriée à la fête et un sermon de circonstance par l'éloquent Archevêque. La quête fut faite par l'Hon. M. Royal et Madame N. Germain, de Winnipeg.

La fête de St.-Jean-Baptiste fut célébrée, comme fête nationale, cette année-là, en deux autres endroits de la Province. Monsieur Ritchot avait invité les Canadiens-français à une fête religieuditse et civile, le 24 juin. On se rendit en grand nombre à St. Norbert pour répondre à cette invitation, et personne n'eut lieu de le regretter, car la fête fut couronnée de succès.

On chôma aussi à St.-Jean-Baptiste, le 28 juin. Les Canadiens-français des environs et même de Winnipeg et de Saint-Boniface, se rendirent en foule à cette première célébration organisée par la société St.-Jean-Baptiste de la paroisse de St.-Jean-Baptiste. La Société St.-Jean-Baptiste de Saint-Boniface y délégua son président, l'Hon. M. Royal, député du comté de Provencher. On y remarquait aussi les Révérends MM. Joly, curé de St. Pierre; Marcil, curé de St. Pie; Pelletier, curé de St. Joseph.

La compagnie d'infanterie du Capitaine Thibault, au grand complet et revêtue de l'uniforme, donna à la procession un brillant éclat. Après la procession, il y eut messe, banquet et programme de jeux, courses et discours, le tout agrémenté par des chants canadiens que redisent avec entrain prêtres et pueple. De toutes parts, M. le Curé Fillion reçoit des félicitations bien méritées pour la réussite de cette fête patriotique dont il a été le principal organisateur. Les membres de la société St.-Jean-Baptiste de Saint-Boniface reviennent enchantés de la cordiale réception qui leur a été faite par la petite sœur cadette de St.-Jean-Baptiste.

Cette année 1881 devait faire époque dans les annales de la société Saint-Jean-Baptiste de St.-Boniface, vu la part importante qu'on lui avait assignée dans la réception officielle du Marquis de Lorne, alors Gouverneur Général du Canada. Je ne veux pas donner en détail le compte-rendu de ces fêtes si intéressantes, mais je ne saurais résister au désir de copier deux "nouvelles locales" du *Métis* du 1' août 1881, et de citer en entier les remarquables adresses de Sa Grandeur Monseigneur Taché et de l'Hon. M. Royal, ainsi que les réponses, données en fraucais, par le Marquis de Lorne. Ces adresses et ces réponses contiennent des leçons qu'il convient de relire.

Voici d'abord les nouvelles locales du journal *Le Métis*:

"Parmi les personnes présentes dans le cortège vice-royal, samedi dernier, on remarquait Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, Madame Cauchon, l'Hon. Dr Schultz, M.P. le Consul Américain, le Capt. Thomas Scott, M.P. M. le Juge Miller, M. Bernier, de Ste. Agathe, M. Hart, révérend presbytérien, M. Richard, Shérif des Territoires du Nord-Ouest, le Capitaine L. A. Prud'homme et M. Hespeler, agent d'immigration.

"S'il nous fallait parler de l'activité déployée par le préfet de St.-Boniface, M. LaRivière, dans l'organisation de la partie civique de la réception vice-royale; si nous devions donner les noms de tous ceux, petits et grands, qui ont prêté leur concours afin de donner de l'éclat à la fête de samedi, MM. Marcoux, Gauvreau, Arial, etc., nous n'en finirions pas. C'est pourquoi nous ne nommerons personne, car tous ont du trouver une ample récompense dans le succès complet de la réception, la plus belle que le Gouverneur ait encore eue depuis son départ d'Ottawa pour l'Ouest."

Sa Grandeur Monseigneur Taché, les Hon. MM. Royal et Dubuc, et M. A. A. C. LaRivière, M. P.P., MM. les Conseillers municipaux Lévêque, Gauvreau, Marion, Carrière; MM. les Membres du Comité officiel de réception, à savoir: MM. P. H. Prince, F. Gingras, A. Kittson, M.P.P., et J. C. S. Royal, du journal *Le Métis*; s'étaient rendus au nouveau couvent des RR. SS. de Jésus Marie, à Winnipeg, (aujourd'hui l'hôtel Frontenac) pour rencontrer Son Excellence le Gouverneur-Général.

De là, le cortège se rendit à l'Archevêché, où Monseigneur présenta au Marquis les prêtres de l'Archevêché et les professeurs du collège, les RR. PP. Tissot et Maisonneuve, O.M.I., MM. les abbés Ritchot, curé de St. Norbert, Cherrier, curé de Saint-Boniface, Dugas, Dufresne, Quevillon, Cloutier, René, Brouillard et Morin.

(*A suivre*)

SONNET A L'AUTOMNE

Le pâle automne, avec ses gris nuages,
Efface au ciel les teintes du printmps,
Et les oiseaux, sur l'aile des autans
Auront bientôt déserté nos bocages.

De nos grands bois les jaunissants feuillages
Vont tapisser les chemins et les champs;
Puis emportés par le souffle des vents,
Ils s'en iront pourir sur quelques plages,

Non; dans ton sein tu portes les richesses,
Non; dans ton sein tu portes les richesses,
Qu'un long été te jette à pleine main.

Ainsi de nous; au printemps du bel âge,
Va succéder la vieillesse demain.
Sachons cueillir de l'été l'héritage.

L'abbé Geo. Dugas.

Visite d'un Confrere

Nous avons eu, à nos bureaux, jeudi, la visite, de M. A. H. de Trémaudan, rédacteur du *Le Pas Herald*.

Il convient de noter ici que M. de Trémaudan a défendu avec énergie il y a quelques mois le nom de *Le Pas*, qu'on voulait transformer en: *The Pas*.

Les Elevateurs-Etat

Les élévateurs-Etat de Port Arthur seront inaugurés solennellement le 1er octobre. L'Honorable George Foster, Ministre du Commerce adressera la parole. Les organisateurs ont aussi invité L'Honorable M. Borden a être présent, et on espère que le premier ministre du Canada pourra accepter l'invitation.

M. TAFT

M. William H. Taft, ancien président des Etats-Unis, a été élu à Montréal, président de l'Association Américaine du Barreau. Son élection a été accueillie avec enthousiasme.

Dans le Monde Religieux

Nos lecteurs liront avec plaisir et un vif intérêt, en première page, un sonnet de M. l'abbé Geo. Dugas. M. l'abbé Dugas, qui a longtemps vécu à Saitn-Boniface et travaillé à nos missions, est en ce mement dans les Laurentides. Agé de quatre-vingt ans il s'occupe encore de littérature, de poésie et de musique.

* * *

MGR BRUNET

La devise de Sa Grandeur Mgr F. X. Brunet, premier évêque de Mont-Laurier, province de Québec, sera *Crux spes unica*, soit "La Croix, unique espérance." Les armes de Sa Grandeur sont une croix d'or avec rayons d'or sur fond rouge.

REVUE DE LA PRESSE

(*Les Cloches de St. Boniface*)

Mgr Cherrier a toujours été le défenseur zélé et habile des droits de l'éducation catholique. A travers toutes nos difficultés scolaires, il a exercé une heureuse influence dans le Conseil universitaire et particulièrement au Bureau des études, où s'élaborent les programmes et se traitent maintes questions intéressant de près le fonctionnement pratique de nos écoles, comme les questions des examens et des diplômes. Sa parole est toujours écoutée avec respect et il jouit d'une haute considération dans toutes les sphères de Winnipeg. Le printemps dernier l'Université du Manitoba se plut à reconnaitre ses mérites et ses services en lui décernant le titre de docteur-en-droit.

Nous ne saurions passer sous silence la part que ce champion de l'éducation a prise dans la lutte publique contre les lois néfastes de 1890 et leurs tristes conséquences, dont l'effet pèse encore sur les consciences catholiques. Ses nombreux écrits dans le *Northwest Review* et d'autres journaux demeurent comme la preuve de son irréductible fermeté et de sa parfaite maîtrise de la question. Ses polémiques, notamment celles assez récentes sur la question universitaire, témoignent également de son zèle à soutenir les vrais principes catholiques et à apporter un appui toujours loyal à l'autorité. En 1897 alors qu'on était au plus fort de la mêlée, à la suite du prétendu règlement Laurier-Greenway, il fut nommé surintendant des écoles catholiques libres avec mission de veiller à leur bon fonctionnement et à la répartition des secours que leur procurait le denier dit des écoles.

* * *

(*Le Telegram*)

C'est un plaisir de souhaiter la bienvenue dans l'Ouest à l'Hon. M. L. P. Pelletier, le maître général des Postes—c'est doublement un plaisir parce que les ministres de race française de la province de Québec visitent peut-être trop peu ce grand pays de l'Ouest qui fut découvert et colonisé d'abord par leurs ancêtres.

* * *

Sous le titre "Heureuse Initiative", la *Presse*, le grand journal libéral de Montréal, félicitait naguère M. Pelletier de cette réforme, dans les termes suivants :

"L'honorable M. L. P. Pelletier, ministre des postes, vient de faire émettre des cartes postales du Canada imprimées à la fois en anglais et en français. Voilà un changement pratique qui rappellera à tous les coins du monde où iront ces cartes, que le français comme l'anglais est langue officielle en notre pays. Ne peut-on pas voir là un symbole de l'entente cordiale qui doit exister entre les deux langues les plus papulaires du Canada? L'honorable M. Pelletier, qui a eu l'idée de cette heureuse initiative, a droit aux sincères félicitations de tous les Canadiens."

Dans cette innovation, la question de droit et de principe nous paraît plus importante que la question pratique; cependant. il il n'est pas moins vrai que ces millions de cartes postales bilingues qui partiront du Canada porteront partout la nouvelle que notre patrie est un pays bilingue où tous ceux qui parlent français et anglais sont reçus de préférence par le jeune peuple canadien. — *L'Evénement.*

* * *

(*Le Devoir*)

A so narivée à Rimouski, M. Samuel, ministre des postes dans le cabinet anglais, a été reçu par des Canadiens-français q uilui ont souhaité la bienvenue en anglais, et il leur a répondu en français.

Le fait est relaté avec une pointe de surprise par nos confrères anglo-canadiens.

Il est pourtant bien naturel.

Nos gens sont assez bien élevés et, en général, assez instruits pour observer les lois de la courtoisie. Il n'est probablement pas un seul endroit de la province de Québec où la même chose ne pourrait être répétée à vingt minutes d'avis. Nous connaissons assez l'anglais pour le parler convenablement et nous n'avons aucune objection à l'employer quand les circonstances l'exigent.

J. D.

* * *

(*La Presse*)

Que de parents insouciants négligent d'envoyer leurs enfants aux études, en invoquant toutes sortes de raisons futiles! Ils ne devraient pourtant pas oublier que l'instruction devient de plus en plus nécessaire, de nos jours, à quiconque veut jouer un rôle utile dans le monde.

L'élève qui ne fréquente pas les classes dès les premiers jours de l'année scolaire se dégoûte de l'étude, par suite des difficultés qu'il éprouve à reprendre le temps perdu, et les instituteurs n'en savent souvent que faire.

Aux parents donc de bien comprendre leurs devoirs à l'égard des enfants, à ce propos.

* * *

(*L'Ami du Foyer*)

Le sous-ministre de l'éducation du Manitoba, M. Robert Fletcher, disait au reporter du *Telegram* de Winnipeg: "Pour vous convaincre que l'anglais peut être bien appris dans les écoles bilingues, prenez la peine d'aller visiter l'école Provencher à Saint-Boniface et vous verrez que l'anglais y est enseigné efficacement"... Et il attirait l'attention du reporter sur les succès d'une école bilingue, le convent de Sainte-Anne. Le *Canadian Club* de Winnipeg avait mis au concours deux bourses de $20 chacune, pour les élèves du 10ème grade qui conserveraient le plus de points dans l'examen sur l'histoire du Canada. Les deux bourses ont été gagnées par Maximilienne Landry, qui a conservé 85 points, et Rosa Lacerte qui en a conservé 82. Toutes deux sont élèves du couvent de Sainte-Anne dirigé par les Sœurs Grises.

* * *

(*Le Patriote de l'Ouest*)

Une Commission Royale que préside l'hon. Geo. Langley et dont font partie M. Oliver, de l'Université de la Saskatchewan, et M. W. Thompson, du ministère de l'Agriculture, parcourt la province pour ecueillir auprès des cultivateurs des données au sujet des conditions actuelles du crédit agricole. La Commission constate partout la situation déplorable que font les banques à la classe ouvrière et note les taux usuraires qui sont exigés.

Il est à peu près certain qu'un système de crédit agricole du genre des Caisses Populaires Desjardins fera matière d'une lègislation spéciale à la prochaine session provinciale. Le gouvernement a envoyé une Commission en Europe pour étudier cette question et son rapport sera prochainement publié.

* * *

(*La Liberté*)

Ce n'est pas la majorité, quelque chose comme la moitié plus un, mais la quasi totalité des contribuables qui ont signé la pétition. Ce n'est pas le R. P. Radaz qui a fait signer la pétition mais M. de Moissac. Ce n'est pas quatre classes terminées, prêtes à recevoir les élèves, que contient l'école des garçons mais bien trois.

Donc nulle des affirmations du *Free Press* n'est vraie.

C'est certainement un record que lui seul pouvait établir.

Nos lecteurs trouveront en dernière page la version de notre correspondant de Saint-Claude établissant clairement les avantages découlant de l'arrangement intervenu entre les religieuses et les commissaires.

Contentons-nous d'ajouter que toutes les petites françaises, même les jeunes filles de M. Robert, et des petites anglaises fréquentent l'école depuis une semaine.

A quand la prochaine du *Free Press*?

* * *

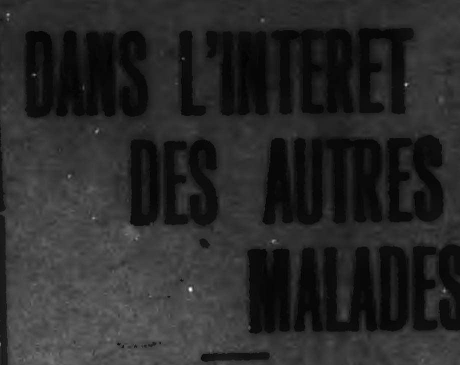
(*Le Soleil de l'Ouest*)

Le congrès de Regina, qui vient d'avoir lieu a remporté un magnifique succès. Nos compatriotes de la Saskatchewan se sont superbement affirmés et leur manifestation est une grande preuve de force.

Il est évident que dans les nouvelles provinces les hommes d'Etat et les hommes publics comprennent mieux leur devoir nos compatriotes n'y soient plus forts, puisque le lieutenant gouverneur, du gouvernement provincial, l'hon. M. Brown, le représentant l'hon. M. Bell et le maire Martin de Régina, trois anglais sont allés souhaiter la bienvenue aux congressistes.

Il n'y a pas de choses aimables pour notre race que ces messieurs n'aient pas dites.

Rien que cela, n'est-ce pas suffisant pour dire que ce Congrès fait un très beau travail?



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à mardi, le 7 octobre 1913, des soumissions pour la construction d'un prolongement du quai à Gull Harbour, Lac Winnipeg, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumissions pour prolongement du quai à Gull Harbour, Man."

On peut consulter les plans, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux Publics, à Ottawa, aux bureaux de l'ingénieur de district à Winnipeg, Man., et en s'adressant au maître de poste à Hecla, Manitoba.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 6 septembre 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—47376. 45-46.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

De par le Monde

Manuel, ex-roi de Portugal a épousé jeudi dernier la princesse Allemande, Augustine Victoria de Hohenzollern. Voilà un petit roi qui a passé par des amours variées.

Le Grand Pelerinage National de Lourdes en France

Chaque année, à pareille époque, des milliers de catholiques enthousiastes arborent la croix rouge du pèlerin pour se rendre de Paris aux grottes de Massabielle, et c'est un spectacle toujours nouveau, toujours émotionnant, que de les voir partir de la gare d'Orléans, la foi au cœur, et le "Credo" aux lèvres pour le pays de Bernadette, pour le pays des miracles.

Le 41e pèlerinage national se compose, cette année, de 34 trains, qui transporteront des voyageurs venus des quatre coins de la France, parmi lesquels on comptera 1,009 malades transportés gratuitement, aux frais du Comité de Notre-Dame de Salut.

Successivement, sont partis, le train bleu—c'est-à-dire le convoi dont la locomotive était ornée d'un fanion bleu—le train jaune, le train bleu-ciel, le train violet : ce dernier comprenant outre les pèlerins de la région de Versailles, deux wagons remplis de malades.

Parents et amis des voyageurs étaient venus nombreux sur le quai pour les adieux. Mais c'est surtout pour le départ du train blanc—le train des grands malades—que l'affluence fut considérable.

Vers deux heures, commencent à arriver les pèlerins du train blanc. Des brancardiers vont et viennent avec leurs courroies sur les épaules. Bientôt, on aura recours à leurs bons offices. De nombreuses voitures d'ambulance arrivent, en effet, contenant des malades, pauvres infirmes, pour la plupart à la mine souffreteuse et résignée, mais dont les yeux rayonnent d'espérance. Des petites Sœurs garde-malades, des Sœurs de Saint-Vincent et d'autres ordres s'empressent auprès de ces êtres voués à la souffrance et leur prodiguent de bonnes et douces paroles. Quand un malade arrive, il est porté jusqu'à son compartiment avec une infinité de précautions.

Nous en voyons ainsi défiler 264, auxquels on fait prendre place dans les voitures Saint-Judes, Saint-André, Saint-Pierre, Saint-Luc, etc... car chaque voiture porte le nom d'un saint.

Au milieu du train, un wagon-infirmerie contient tout ce qu'il faut pour apporter aux malades les soins matériels nécessaires. Dans tous les wagons, malgré la tristesse du spectacle qui s'étale à tous les yeux, on ne voit que bons sourires et douce gaité. Malgré l'affluence de parents et d'amis venus pour assister les malades à leur départ, il n'y a aucune bousculade, tout se passe dans un ordre parfait.

Letrain fait face à l'hôpital de la Pitié, dont les fenêtres sont garnies d'infirmières au coquet bonnet blanc, qui regardent avec curiosité le passage des brancards et des malades.

Une demi-heure avant le départ, le cardinal-archevêque de Paris est arrivé, voulant bénir tous ces chrétiens qui, devant la médecine impuissante, n'ont plus foi que devant la Sainte-Vierge pour les guérir de leurs maux. Mgr Amette, entre dans chaque wagon, répandant partout sa bénédiction; il a pour chaque malade un mot d'espérance et d'encouragement.

Quelques instants après, un coup de sifflet retentit, et le train s'ébranle, pendant que de tous les compartiments se fait entendre l'*Ave Maris Stella*, que chante également la foule stationnant sur le quai.

Après le départ, Mgr Amette tint à féliciter les brancardières et tous se sont mis à genoux autour de lui pour recevoir sa bénédiction. Une demi-heure plus tard, c'était le départ du train vert qui emportait 42 malades. A 6 heures 27, soixante autres infirmes prenaient place dans le train blanc-orange.

Et chacun de ces départs eut lieu au milieu des mêmes chants d'espérance et de foi.—(*Libre Parole.*)

F. JAVARY.

* * *

Lourdes. — Depuis ving-quatre heures, trente-deux trains spéciaux ont déversé dans Lourdes environ 25,000 pèlerins. Les trains ordinaires en ont amené à peu près autant. Il n'y a guère que la gare Saint-Lazare, les jours de fête, qui puisse donner une idée de l'animation de la gare de Lourdes à larrivée du "National", avec cette différence que la nuit, ici, n'a pas été moins remplie de mouvement que le jour.

Le "Train blanc" est arrivé à deux heures et demie de l'après-midi. En moins d'un quart d'heure, ses cinq cents malades étaient enlevés des wagons et placés sans heurts, sans cris, sur les voiturettes, brancards et civières par cet admirable corps de brancardiers volontaires que possède M. Mérillon et que fonda le marquis de Laurens-Castelet, ancien député de l'Aude, qui porte encore les bretelles malgré ses soixante-cinq ans.

Une première procession s'organise, lamentable défilé de toutes les misères humaines. Les brancardiers, avec des attentions de mères, se dirigent, avec leur précieux fardeau, vers les hôpitaux. Les pèlerins valides, noirs de poussière et de fumée, insouciants du logis que, peut-être, ils ne trouveront pas, courent vers cette grotte de Massabielle, où la Vierge apparut à Bernadette.

La fatigue d'un long et pénible voyage est vite oubliée. Les yeux, gonflés de sommeil, s'ouvrent ardents, semblant interroger le rocher calciné et noirci par la flamme et la fumée des centaines de cierges qui brûlent sans discontinuer.

Tout un peuple est là, à genoux, les bras en croix. Sa supplication s'élève ininterrompue......

Le Kaiser ne boit plus que de la limonade

Berlin.—Le Kaiser s'est rallié augroupe des "abstinents." Il a abandonné la fameuse bière de ses ancêtres et supprimé les vins les plus estimés. Sa boisson favorite est maintenant la limonade, avec faible addition de jus d'orange, mais il n'impose pas cette "Bryanade" à ses invités, auxquels on sert les vins habituels.

On est Religieux ou on ne l'est pas

St. Pétersbourg.—M. W. W. Husband, du comité d'immigration au Sénat américain s'est rendu à St. Pétersbourg pour étudier l'origine et les causes de l'immigration des paysans russes aux Etats-Unis.

Lorsqu'il se présenta pour demander les lettres d'introduction près des gouverneurs de districts, M. Husband ne fut pas peu surpris de s'entendre apostropher ainsi :

—"Croyez-vous à la Justice Divine?

—Certainement, répondit l'envoyé américain, mais qu'est-ce que cela peut avoir à faire avec ma demande?

—Voyez-vous comme la justice divine a frappé promptement et pesamment sur Sulzer pour le punir d'avoir dirigé le mouvement en faveur de l'abrogation du traité russo-américain."

M. Husband comprit alors que pour les Russes orthodoxes, les difficultés que rencontre le gouverneur Sulzer sont un châtiment de son opposition à la Russie.

Tokio.—Les nouvelles du typhon qui suoffle sur le Japon depuis plusieurs jours montrent qu'il est beaucoup plus désastreux qu'on ne l'avait d'abord dit et que les morts seront probablement au nombre de mille.

Dans un raz de marée, à Mikado, dans le Houdo-nord, trente personnes ont disparu, des centaines de maisons ont été rasées par la mer.

Dans d'autres parties du Houdo, cent personnes se sont noyées ou ont été tuées par des glissements de terrain. Deux mille personnes ont disparu.

Du Cinema en Voyage

Une maison française a demandé au gouvernement russe l'autorisation d'installer un cinéma dans le transsibérien et dans les trains faisant des voyages de plus de 24 heures.

Si l'entreprise réussit, la maison s'engage à construire des wagons spécialement aménagés.

Des Explorateurs dans la misere

Christchurch, N. Z.—L'explorateur autrichien, le Dr Douglas Manson, a failli périr de faim avec ses hommes dans les régions antarctiques. On croyait que les explorateurs, laissés sur l'île Macquaire, en mars dernier, avaient des provisions pour jusqu'au printemps, mais lorsque le commandant d'un steamer du gouvernement fut envoyé à leur secours, ils n'avaient rien à manger et étaient tous dans un état de faiblesse extrême. Depuis quelque temps, ils n'avaient subsisté qu'en mangeant des cœurs et des langues d'éléphants marins.

Dom Casquet en Amerique.

Londres.—Dom Casquet, supérieur de l'ordre des Bénédictins anglais et historien catholique bien connu, est parti de Londres ces jours derniers, pour l'Amérique. Il doit y faire un séjour de quatre mois au cours duquel il donnera une série de conférences sur les révisions de la Vulgate.

L'objet de la commission des reviseurs n'est pas de donner une nouvelle version latine de la bible comme livre officiel, mais de poursuivre des études philologiques et de continuer l'examen des manuscrits.

Reorganisation de l'Aeronautique Militaire en France

Le gouvernement français se propose de développer l'aviation sur une grande échelle. L'état-major a été amené à penser qu'on avait commis une erreur capitale en considérant les aéroplanes et les dirigeables comme utiles seulement pour l'exploration et le service de renseignements. Ils devraient être considérés comme l'une des forces offensives et défensives les plus efficaces.

Le ministre de la guere a élaboré un plan d'organisation des troupes de l'aéronautique tel que chaque service soit assuré par des troupes placées sous le même commandement.

Le service des reconnaissances restera important mais il sera créé une flotte de "destroyers" qui devront engager la lutte contre la flotte aérienne ennemie. Quand l'air sera débarrassé des aéroplanes rivaux, les dirigeables de différents types pourront être employés contre les positions fortifiées, de même qu'en vue du transport des troupes d'un point à un autre du champ de bataille. Les dirigeables chargés d'explosifs trouveraient là un rôle utile à jouer.

"La puissance offensive avant la protection," telle est la formule actuelle des constructeurs en ce qui concerne la protection des aéroplanes. Avec les moteurs actuellement en usage il est impossible d'alourdir les appareils en les chargeant de plaques de blindages sans réduire considérablement leur armement.

Le Perou achete un navire et ne le paie pas

L'ancien croiseur cuirassé "Dupuy-de-Lôme" rebaptisé "Commandant-Aguirre" est toujours ancré à Lorient, France, comme en 1911, époque où le gouvernement péruvien consentit à son acquisition pour la somme de $75,000. On le détient maintenant pour dette, le Pérou n'ayant jamais effectué le moindre payement à cet effet.

Les prochaines elections Presidentielles au Mexique

Le général Félix Diaz arivé récemment du Canada, à Londres, dit: "Je suis maintenant définitivement un candidat à la présidence du Mexique.

"Mes amis au Mexique travaillent en ma faveur, continue-t-il. Malheureusement à cette distance il m'est impossible d'agir avec force mais j'attends les instructions qui pourront faciliter les événements.

'Même, si je recevais l'ordre d'aller au Japon, il n'est pas sûr que je m'y rendrais. Ma manière d'agir dépendra des événements futurs au Mexique."

Les galetes du divorce

Paris.—Un des cas de divorce les plus intéressants, invoqués à l'heure actuelle en France, vient d'être présenté par un mari qui accuse sa femme de gâter son accent.

Le demandeur fait des conférences scientifiques dans le nord de la France. Il épousa, il y a peu de temps une Méridionale achevée. Il dit dans sa réquisition, que maintenant, au cours de ses conférences, son auditoire sourit malicieusement à son accent méridional dont l'a doté la compagnie de son épouse et que, s'il reste plus longtemps attaché il sera probablement obligé d'abandonner sa profession.

Le tribunal a refusé le divorce, et le conférencier se verra apparemment obligé de choisir le Midi comme lieu privilégié de ses conférences.

THAW

A. M. W. Travers Jérôme, le célèbre criminaliste et homme d'état américain, l'homme qui depuis huit ans s'est posé en antagoniste de H.-K. Thaw, à qui l'on demandait s'il avait quelques déclarations à faire a parlé ainsi: "Non, mais il y a des choses que j'aimerais à dire au peuple canadien. Les citoyens de ce pays considèrent Thaw comme un martyr. Mais personne ne le persécute, personne ne lui en veut. L'Etat de New York demande le retour du fugitif, non parce que le fugitif est Thaw, mais parce que la liberté de cet homme aura un mauvais effet sur le peuple. S'il reste en liberté, tout le monde s'écrira: "Ah! ses millions lui ont rendu la liberté." Déjà, on affirme un peu partout que Thaw a acheté sa liberté à Matteawan. Si donc on laissait Thaw en liberté, cela aurait un effet moral déplorable dans tout le pays. C'est pour cette raison que l'Etat de New-York veut Thaw. J'ai avec moi tous les documents qui prouvent que Thaw est un insensé et par conséquent un "indésirable" ou encore qu'il est un insensé d'une catégorie pire que celle des "indésirables." Le Canada peut l'accepter au nombre de ses citoyens s'il le veut, mais c'est le devoir de l'Etat de New-York de lui enlever la liberté qu'il n'a pas le droit d'avoir."

Thaw est encore en prison à Sherbrooke. Son cas se décidera le 15 septembre à Montréal en Cour d'Appèl. En attendant ses amis se sont amusés à arrêter Wm. Travers Jerome à Sherbrooke sous l'accusation de s'être livré au jeu à l'argent. Les rapports que nous donne le télégraphe indiquent, cependant, que l'offense, si offense il y a eu, n'est pas bien grave. Le célèbre avocat de New York ne sortira pas de cette affaire avec une réputation amoindrie. Le département de la Justice canadienne fera une enquête sur l'arrestation de M. Jerome.

M. Jerome a été acquitté, hier, à Sherbrooke. On lui a même fait des excuses.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the Estate of Julie Grouette, deceased.

NOTICE is hereby given pursuant to the Provisions of the "Manitoba Trustees Act" that all Creditors of and all persons having claims against the estate of the said Julie Grouette, deceased, who died in the Parish of Ste. Anne, in the Province of Manitoba on or about the 5th day of June 1905, and probate of whose will was granted to Madeleine Keyse, (née Grouette,) of the Village of Ste. Anne, in Manitoba, wife of William Keyse of the same place, Farmer, by the Surrogate Court of St. Boniface, in the Province of Manitoba are required to send by post pre-paid or deliver to Joseph Alexander Beaupré, Solicitor for the said Executrix at 308 McIntyre Block, in the City of Winnipeg, in Manitoba, on or before the 6th day of October, 1913, their Christian and surnames, addresses and descriptions with full particulars in writing of their claims and statement of their accounts and the nature of the security, if any, held by them duly verified by statutory declaration.

AND TAKE NOTICE that after the said 6th day of October, 1913, the said Madeleine Keyse, will proceed to administer the assets of the said deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which she shall then have notice, and that she will not be liable for the said assets or any part thereof so distributed to any person or persons of whose claim notice shall not have been received by her at the time of said distribution.

DATED at Winnipge, in Manitoba, this 29th day of August A.D. 1913.

MADELEINE KEYSE, Executrix,
Per J. A. BEAUPRE,
Her Solicitor.

LA PREMIERE CANADIENNE AU NORD-OUEST

Par L'ABBE GEORGES DUGAS

No. 2

(*Suite*)

Durant les cinq années précédentes que Lajimonière avait passées au Nord-Ouest, il ne s'était lié au service d'aucune Compagnie; il était ce qu'on appelait: *traitant libre;* vendant le produit de sa chasse à qui bon lui semblait, et où il trouvait le plus d'avantages. Il garda toujours par la suite la même liberté *de traitant.* Cependant on peut dire que ses sympathies étaient pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, et qu'il n'aima jamais la Compagnie du Nord-Ouest; il le prouva plus tard par les services importants qu'il rendit à Lord Selkirk en 1816, dans la guerre que fit la Compagnie du Nord-Ouest à la colonie écossaise.

* * *

Au poste de Pimbina, sur les frontières américaines, les deux Compagnies rivales tenaient chacune un comptoir pour la traite des fourrures. Les coureurs de prairies, chasseurs et traitants venaient en grand nombre passer l'hiver à cet endroit. Les Métis, à cause du grand nombre d'hiverneurs qui venaient camper à Pimbina pour la saison d'hiver, lui avaient donné le nom de *Grand Camp.*

Les voyageurs canadiens qui vivaient avec les sauvages avaient pris leurs femmes au pays et, par ce moyen s'étaient acquis la protection et l'affection des Indiens qui les considéraient comme faisant partie de la même famille. C'est de ces alliances que sont nés les demi-sang appelés *métis.* L'origine des Métis, comme groupe, ne remonte guère plus loin qu'aux années 1783 et 1784, époque de la formation de la Compagnie du Nord-Ouest. Avant 1784, les coureurs des bois étaient en petit nombre et ne fondaient pas de foyers. Les quelques demi-sang nés d'alliances passagères se perdaient dans une tribu et ne portaient pas le nom de métis.

Après 1784, les Canadiens montés par centaines dans les pays d'En-Haut, se marièrent presque tous à des femmes indiennes, et formèrent de nombreuses familles. En 1806, les chefs de ces familles étaient non pas des Métis mais des Canadiens, et ils étaient nombreux; nous pourrions donner une longue liste de leurs noms.

Quand J.-B. Lajimnoière arriva à Pimbina avec sa nouvelle épouse, il y rencontra plusieurs trappeurs canadiens, ses amis, campés auprès du Fort avec leur famille.

Cette société étrangère, pour Marie-Anne Gaboury, n'était guère propre à la distraire des ennuis qui l'assaillirent en arrivant dans cette contrée sauvge.

Les femmes des trappeurs canadiens ne parlaient que la langue de leur tribu, et l'épouse de Lajimonière ne savait que le français; de sorte que la conversation se bornait à des signes comme entre sourds-muets. On peut juger des jours d'ennui qu'elle eut à dévorer, quand, seule sous sa tente, pendant que son mari allait chasser, elle se reportait par la pensée vers sa famille qu'elle avait quittée pour toujours et son cher Canada qu'elle n'espérait plus revoir. Mais disons que, si elle versa beaucoup de larmes, elle sut chercher dans la prière les forces dont elle avait besoin pour remplir la mission que la Providence semblait lui préparer, celle d'aider les premiers missionnaires qui, douze ans plus tard viendraient à la Rivière Rouge.

* * *

J.-B. Lajimonière, durant son premier séjour à Pimbina, avant de descendre à Maskinongé, avait connu une Indienne qu'il se proposait d'épouser. Celle-ci l'attendait pour lui rappeler sa parole à son retour du Canada.

Grand fut son désappointement quand elle vit Lajimonière revenir avec une femme de son pays, une Canadienne *blanche* comme les Indiens s'expriment; alors la jalousi es'empara d'elle et elle forma le dessein d'empoisonner *l'étrangère.*

Les sauvages infidèles savent préparer des breuvages qui communiquent à leurs ennemis des maladies étranges qui ressemblent fort à des maléfices. Ils prononsur ces potions des paroles magiques et prient leur *Manitou* de les aider à causer du mal à leur ennemi. Beaucoup de personnes qui ont longtemps vécu avec les Indiens affirment que les maléfices ne réussissent que trop à produire l'effet désiré.

Pour réussir dans son dessein, l'ancienne fiancée de Lajimonière dissimula sa jalousie et se montra, envers la nouvelle venue, le plus aimable possible; sous prétexte de lui rendre des services, elle se mit à la visiter tous les jours dans sa loge.

Madame Lajimonière ne soupçonnant aucune mauvaise intention dans les bons procédés de l'Indienne, ne se tenait nullement sur ses gardes. Heureusement, l'Indienne confia son dessein à la femme de l'un des Canadiens campés près du Fort; celle-ci, mue par un sentiment d'humanité, vint avertir Madame Lajimonière du danger qui la menaçait et lui conseilla de s'éloigner du Fort avec son mari pendant quelque temps. Lajimonière, qui connaissait ce que peut inspirer aux sauvages la passion de la jalousie et la soif de la vengeance, partit avec son épouse pour aller se camper dans le haut de la rivière Pimbina, à vingt-cinq milles du Fort, où il demeura jusqu'à la fin de décembre.

Le 6 janvier 1807, il habitait provisoirement un logement dans une des maisons du Fort de la Baie d'Hudson; ce fut là que le jour de l'Epiphanie (*appelé les Rois*), son épouse donna le jour au premier enfant né d'un mariage de pur sang canadien, au Nord-Ouest. Ce jour, ordinairement si joyeux pour une mère, fut triste et sombre pour Madame Lajimonière; elle ondoya elle-même son enfant, étant seule capable de le faire sûrement. C'était une fille, elle lui donna le nom de Reine parce qu'elle était née le jour des Rois, mais elle n'eut pas la consolation de la voir porter à l'église pour y recevoir le saint baptême, entouré de ses touchantes cérémonies; elle n'entendit pas non plus le son joyeux des cloches, qui fait tressaillir de bonheur le cœur d'une jeune mère; elle ne reçut point les visites consolantes des parents et des amis, qui viennent s'associer aux joies de la famille, en ce beau jour.

Mme Lajimonière demeura au Fort de la Compagnie, jusqu'au mois de mai. Son mari passait la plus grande partie du temps à la chasse; c'était au reste le seul moyen qu'avaient les trappeurs de se procurer de la nourriture; heureusement le gibier à cette époque faisait rarement défaut.

CHAPITRE III

Départ de Pimbina pour le Fort des Prairies. Quelques incidents du voyage.

Au retour des beaux jours du printemps, Lajimonière annonça à sa femme qu'il allait quitter Pimbina pour monter dans le haut de la Saskatchewan, au Fort des Prairies (aujourd'hui Edmonton) en compagnie des trois Canadiens: Chalifou, Bellegrade et Paquin, tous trois mariés à des Indiennes, de la tribu des Cris.

Ils se procurèrent deux larges canots capables de contenir leurs femmes et toutes les provisions nécessaires à un long voyage. De Pimbina à Edmonton, par les rivières, la distance est de plus de douze cents milles; les voyageurs se mirent en route dans la dernière semaine de mai.

Les canots descendirent tranquillement le cours de la rivière jusqu'à l'entrée du grand lac Winnipeg dont ils longèrent les côtes jusqu'à l'embouchure de la Saskatchewan. Le bagage que portait Mme Lajimonière se réduisait à peu de chose: son enfant, des provisions pour trois ou quatre jours d'avance; c'était à peu près tout. Le gibier abondant aurait pu suffire aux besoins de chaque jour. Elle enveloppait son enfant dans un maillot, à la façon des femmes du pays, parce que c'était la façon la plus commode pour le voyage. Nous devons dire ici que ce fut la seule coutume indienne qu'elle adopta, car jamais pour elle-même, elle ne prit aucun costume du pays; elle tenait à garder les modes canadiennes.

Les voyageurs s'avançaient à petites journées; d'ailleurs rien ne les pressait d'arriver; ils pouvaient chasser le long du voyage et c'est le long des cours d'eau que le gibier est le plus abondant au printemps. Les outardes, les oies sauvages et les canards choisissent les grèves pour faire leurs nids, et élever leurs familles qui, à peine écloses, vont chercher leur vie sur l'eau.

Le soir, les canots accostaient au premier endroit venu; on y allumait un feu pour préparer le repas; pour chasser les moustiques et tenir à distance les bêtes sauvages, loups et ours qui auraient été tentés de s'approcher du camp; après le repas du soir on dressait la tente pour la nuit.

A quelque distance de l'embouchure de la grande Saskatchewan, est le Fort Cumberland; ce Fort appartenait à la Compagnie de la Baie d'Hudson; les voyageurs se proposaient d'y faire une halte pour se remettre un peu de leurs fatigues. Il y avait, l'été, un grand nombre de sauvages venus auprès de ce Fort pour la traite de leurs fourrures.

Ils avaient appris la nouvelle qu'une femme blanche du pays des Français était arrivée dans le pays et que bientôt elle passerait parmi eux. C'était pour eux un grand sujet de curiosité. Ils firent mille questions pour savoir si elle était bien différente des femmes indiennes; si elle était *bonne* ou *méchante,* et s'il y avait des formes à prendre pour lui parler.

Le Canadien Bellegrade qui avait devancé ses compagnons au Fort, dit aux sauvages que la *Française* était naturellement bonne, mais qu'elle était très forte en *médecine* (en magie) et qu'elle avait la puissance de faire mourir, rien que par un regard, celui qui l'insultait. En quelques minutes le camp sauvage était au courant de cette spécialité merveilleuse, et tous se promirent de ne rien épargner pour se rendre favorable le regard de la Française. On lui prépara des présents et des discours. Quand Madame Lajimonière arriva au Fort, c'était à qui lui présenterait ses hommages, tous voulaient lui faire bonne mine: *"Prends-nous en pitié, disaient-ils, nous sommes contents de te voir,"* et ils avaient un plaisir extraordinaire à la regarder.

Madame Lajimonière était loin d'être dépourvue de charmes. Les traits de son visage étaient réguliers et sa peau très blanche. Pour les sauvages qui n'avaient jamais vu d'autres beautés que leurs noires compagnes, c'était une merveille; aussi lui témoignèrent-ils une bienveillance extraordinaire.

Après une semaine de repos, les voyageurs continuèrent leur route vers le Fort des Prairies. Un soir les trappeurs s'étaient arrêtés fort tard pour camper; ils attachèrent leurs canots à la grève, et allumèrent sur la côte un grand feu auprès de quelques corps d'arbres renversés qui étaien là, comme pour servir de rempart à leur camp. Après le souper, les hommes causaient ensemble auprès des bûches flamboyantes, pendant que les femmes préparaient les tentes. Bellegrade, Chalifou, Paquin et Lajimonière se trouvaient entre le bûcher et la rivière, tandis qu'un nommé Bouvier, qui s'était joint à eux sur la route, se trouvait seul de l'autre côté du feu. Tout à coup, Bouvier poussa un cri de détresse et appela ses compagnons au secours. Croyant à une surprise de la part d'un ennemi, chaque chasseur s'empresse de saisir son arme et passe de l'autre côté du feu pour voir contre qui Bouvier peut avoir à lutter. Personne ne pouvait soupçonner qu'un animal sauvage viendrait les ataquer auprès du feu qui a coutume de les mettre en fuite. Cependant, à peine les chasseurs ont-ils fait quelques pas, qu'ils aperçoivent leur malheureux compagnon emporté dans le bois par une ourse suivie de deux petits oursons. L'ourse tenait Bouvier dans ses pattes et l efrappait rudement au visage pour l'assommer. Dès qu'elle vit quatre hommes à sa poursuite, elle redoubla de fureur contre sa proie et se mit à lui labourer la figure de ses ongles. Lajimonière qui était intrépide la harcelait avec la crosse de son fusil pour lui faire lâcher prise; il craignait, en faisant feu, de tuer Bouvier en même temps que la bête.

Cependant Bouvier se sentant étrangler: "J'aime autant être tué d'un coup de fusil que d'être rongé tout vivant par une ourse. Tuez-là." Lajimonière fit feu sur la bête et la blessa mortellement; néanmoins, elle gardait encore assez de vigueur pour chercher à se venger de son agresseur, elle lâcha Bouvier pour se ruer sur Lajimonière. Celui-ci avit prévu ce mouvement, il prit sa course vers le canot où il avit en réserve un second fusil tout chargé. A peine l'avait-il saisi qu'il aperçut l'ourse qui arrivait auprès du canot. Cette fois, Lajimonière ne craignant plus de blesser Bouvier, déchargea son arme en pleine poitrine de l'animal, au moment où il mettait la patte sur l'embarcation. Pour le coup, l'ourse était bien morte.

Mme Lajimonière, qui pendant tout ce tumulte était restée toute tremblante de peur, alla relever le malheureux Bouvier tout couvert de blessures et à demi-mort. L'ourse avec ses ongles lui avait arraché la peau du visage depuis la racine des cheveux jusqu'au menton; il ne lui restait plus ni yeux ni nez. Cependant ses blessures n'étaient pas mortelles; on pansa ses plaies avec tout le soin possible en pareille circonstance, et on le conduisit ainsi jusqu'au Fort des Prairies. Ce fut Mme Lajimonière qui prit soin de lui le long du voyage. Il finit par guérir complètemnet.

Le lendemain de cette aventure les voyageurs continuèrent leur route vers le Fort des Prairies, où ils arrivèrent vers la fin du mois d'août. Un nommé M. Bird était le *bourgeois* (officier en chef) de ce Fort. Lajimonière le connaissait intimement; il obtint pour lui et sa femme un logement dans le Fort jusqu'au printemps suivant.

* * *

Le Fort des Prairies, aujourd'hui Edmonton, était le plus important de tous les Forts de l'Ouest, il était le point de réunion de toutes les tribus. Pieds-Noirs, Assiniboines, Sarcis, Cris s'y rendaient pour l'échange des fourrures. Quand ces mélanges de tribus sauvages campaient autour du Fort, les officiers préposés à la garde de ces cantons n'étaient pas toujours en sûreté. Il s'y livra plus d'une bataille où le sang coula. Les gardiens du Fort étaient obligés de payer d'audace pour dominer ces barbares qui, comme les fauves, ne se domptent que par la verge d'acier et la puissance du regard.—On remplirait un gros volume d'anecdotes sur les exploits des officiers de la Compagnie dans leurs démêlés avec les Indiens.

Un soir, une bande de sauvages Pieds-Noirs étaient campés auprès d'un Fort dont un nommé Rowand avait la garde; il venait de se mettre au lit, quand l'unique serviteur qui restait avec lui vint frapper à la porte de sa chambre pour l'avertir que le grand chef des Pieds-Noirs désirait lui parler. Ce nommé Rowand était d'une humeur irascible et il ne faisait pas bon l'irriter, car il avait un poing solide: "Que le diable l'emporte, dit-il au serviteur; va dire au chef qu'il ne me verra pas à pareille heure." Le domestique, qui connaissait l'orgueil des sauvages, ne se souciait guère de reporter, mot à mot, la réponse de son maître. "Le *bourgeois* te fait dire qu'il est trop tard pour le voir, tu reviendras demain."—"Va lui dire que ce n'est pas demain mais aujourd'hui que je veux le voir." Le pauvre domestique se trouvait entre deux feux, il hésitait à retourner déranger Rowand. Mais, d'un autre côté, il comprenait qu'il était peu prudent de blesser l'orgueil d'un chef sauvage campé avec ses guerriers près du Fort; il surmonta donc sa répugnance et vint de nouveau frapper à la chambre de son maître. "Le chef veut absolument vous voir, dit-il, il paraît déterminé à ne pas partir sans cela." Il n'en fallait pas davantage pour exaspérer Rowand. "C'est bien, dit-il, va l'avertir que je vais me montrer"; et immédiatement, sans prendre un habit de tenue, il sort de sa chambre, les poings fermés, et se dirige droit sur son homme qui l'attendait, debout, près de la porte.

En abordant l'Indien il lui lance en pleine figure un vigoureux coup de poing qui l'étend de tout son long sur le plancher, puis, sans lui donner le temps de se remettre sur ses jambes, il lui administre quatre ou cinq coups de pied en lui disant: "Tiens, tu voulais me voir, hein! Eh bien! va dire à tes gens que tu m'as vu."—Le chef qui n'était pas accoutumé à ce cérémonial trouva l'audience assez longue et s'empressa de filer, plus honteux qu'un renard pris par une poule. Le lendemain, il décampait avec ses gens.

Le même officier, au Fort des Prairies, se tira d'affaire d'une façon assez plaisante en jouant un tour à une bande d'Indiens qui s'étaient rendus au Fort pour piller le magasin.

Un camp nombreux de Cris était auprès du Fort et Rowand se trouvait seul avec son vieux serviteur, Rosette, pour une semaine.

Les sauvages le savient, ils voulurent en profiter pour faire une fête aux dépens de la Compagnie, mais ils avaient compté sans l'audace et les ressources de Rowand.

Sur les dix heures du soir, une trentaine de grands gaillards vinrent frapper à la porte du Fort pour demander du rhum. Rowand était au lit, ce fut Racette qui vint répondre.

Quand il aperçut, par le petit guichet, cette bande de sauvages à une heure aussi avancée de la nuit, il crut que sa dernière heure allait sonner. Comment résister à une bande de sauvages qui paraissaient bien déterminés à entrer dans le Fort? Pour gagner du temps, il répondit qu'il n'avait pas les clefs sur lui mais qu'il allait les chercher. Persuadés qu'on ne songerait pas à leur résister, les sauvages consentirent à attendre patiemment, se promettant de faire une bonne fête, à même les liqueurs de la Compagnie.

Quand Racette annonça à Rowand qu'une bande de Cris voulait entrer dans le Fort pour avoir du rhum, et qu'elle attendait auprès de la porte, il résolut de les guérir pour longtemps de l'envie de le venir déranger à pareille heure.

De chaque côté de la porte, il y avait une tourelle munie d'un canon toujours chargé à mitraille. Ces deux canons croisaient leurs feux, juste à l'endroit où les sauvages attendaient le retour de Racette, avec les clefs, pour les introduire. Comme Rowand n'avait pas le dessein de mitrailler les sauvages, mais seulement de leur donner une bonne peur, il dit à son domestique: "Tu vas passer dans l'une des tourelles, et tu retireras du canon les balles qu'on y a mises pendant que j'en ferai autant de mon côté. Quand l'opération sera finie, je crierai: *feu.* Tiens-toi prêt, afin que les deux coups partent en même temps; tu vas voir que ce salut militaire va les faire danser." Ils entrèrent tous deux, sans bruit, dans les tourelles, et, quand tout fut prêt, Rowand cria "Feu"!—Les sauvages aveuglés par la fumée, bondirent trois pieds en l'air,—ils s'imaginaient que le ciel tombait sur eux, et sans chercher à se rendre compte de la situation, ils fuirent tous épouvantés à travers la prairie. Rowand riait à gorge déployée et il leur criait: "Attendez donc, j'ai encore un coup à tirer." Ils en eurent assez de celui-là; leur soif fut étanchée du coup.

(*A suivre*)

Page du Cultivateur

Du danger du deboisement en plaine.

Devant la rapidité avec laquelle disparaissent dans certaines parties du Canada, les forêts et les bois, il ne saurait être question de cesser de pousser le cri d'alarme.

On dit souvent que l'expérience des anciens n'est jamais utilisée par les jeunes générations, et que, pour arriver à la sagesse, les hommes, et peut-être bien aussi, les peuples, ont besoin de payer par eux-mêmes leur expérience; cela coûte cher, trop cher même, ce qui n'empêche pas la jeunesse de ne pas écouter, et, Cassandre de toujours crier.

Tout a été dit sur les effets du déboisement dans les montagnes, on en a montré les résultats désastreux, et on a mis en regard les heureux effets du reboisement dans ces contrées spéciales. Mais a-t-on aussi vivemnet insisté sur les conséquences non moins graves de la de la déboisence de la plaine.

Je voudrais démontrer que la disparition des arbres est aussi dangereuse pour la plaine et en particulier pour l'Ouest canadien, et, qu'en conséquence le reboisement de certaines parties ou du moins la conservation des massifs boisés doit s'imposer, et que l'on doit en assurer la conservation. L'action hydraulogique de la forêt ne se prête guère à une mise en formule: elle ne peut être condensée dans une expression étroite, mathématique. Elle est, en effet, d'ordre physiologique parce que la forêt constitue une sorte de laboratoire, ou interviennent les organes foliacés, les couvertures mortes et vives et les infiniments petits qui tous convergent vers un but: la fixation des eaux atmosphériques.

Si l' "érosion" qui attaque le sol dénudé procède de véritables lois, il faut reconnaître qu'il n'en est pas de même de l'ensemble qui constitue l'armature végétale du sol. En revanche, l'observation des faits et l'expérimentation constituent une véritable doctrine scientifique.

Le principe sur lequel repose cette action complexe de la forêt peut être énoncé ainsi: "L'érosion ne nait pas en sol boisé; le déboisement provoque l'érosion: le reboisement l'éteint."

Action de la forêt en plaine.—Grâce aux bois, le régime des eaux qui s'écoulent dans le thalweg est régularisé, mais dans des conditions que le terrain et le climat peuvent faire varier. Des faits nombreux et indiscutables établissent cette régularité. Des sources disparaissent à la suite d'un déboisement. D'autres disparues à la suite d'un défrichement retrouvent leurs eaux quand le bois a repris possession du sol.

Le débit des sources devient plus régulier. Certaines rivières dans le midi de la France étaient flottables autrefois et elles ont cessé de l'être. Des torrents où la pêche était affermée jadis sont actuellement à sec tout l'été, ne produisent pas d'inondations aussi subites que celles des régions de boisées.

M. Guinier dans son livre: "De l'influence des forêts sur le régime des eaux," cite l'exemple suivant: Le ruisseau de Labecède traverse un quartier de la petite ville de Tarascon (Ariége), laquelle est assise sur le cône de déjection formé très anciennement par le ruisseau.

Le bassin de réception qui domine la ville a une superficie de 80 hectares; le boisement de terrain d'abord en nature de terre vaine et broussaille est de date récente. Le ruisseau donnait autrefois lieu a des inondations que le parcours dans la ville rendait dangereuses. Vers 1810, à la suite d'une de ces inondations, l'on construisit pour contenir et diriger les eaux une large rigole pavée, encore bien conservée dans la traversée du champ-de-foire. Cette rigole, d'une section de 1 mètre 67 d'une pente rapide (10 à 12 p.c.) avit en temps de crue un débit énorme.

Après les pluies fortes et prolongées, non-seulement le canal coulait à pleins bords, mais l'écoulement se prolongeait en s'affaiblissant pendant 8, 15 jours et souvent plus. Les ménagères de Tarascon venaient y laver leur linge.

Aujourd'hui le canal est presque toujours à sec, les pluies les plus fortes, les plus durables donnent seulement un écoulement encore très faible et peu prolongé et les eaux ne peuvent plus servir aux usages ménagers. Le canal a donc été construit pour une cause qui n'existe plus. J'ai constaté qu'après une nuit où il avait plu considérablement et violemment pendant plus de dix heures, que le canal était le lendemain absolument sec.

La forêt empêche, de plus, le ruissellement et ses conséquences désastreuses. L'eau météorique, que reçoit la forêt est, en effet, retenue par les arbres, absorbée par la terre végétale, distribuée au sous-sol, fixée dans les corps végétaux, et rendue à l'atmosphère à l'état de vapeur.

Il faut une précipitation rapide survenant après une période humide pour former des torrents. Dans ce cas, la pluie tombe sur un terrain saturé, et si ell se produit en saison froide, elle ne peut être évaporée, et se précipite dans les rivières.

Une sécheresse de quelques jours suffit pour détruire la préparation du sol et annihiler les effets des premières chutes. C'est ce qui explique pourquoi les hautes eaux en plaine coincident avec la saison la moins pluvieuse (hiver) et les basses eaux avec la saison la plus humide (été).

Quand la terre est dépourvue d'arbres ou de gason, la moindre précipitation d'eau sature la terre et le ruissellement commence. Comme le ruissellement enlève au sol cultivé 60 fois plus de détritus qu'au sol d'une couverture forestière, les dépôts s'accentuent, et si la constitution du pays s'y prête, on a bientôt à déplorer des inondations. (L. Fabre, "La lutte contre l'eau".)

Cette intéressante question de l'action hydraulique de la forêt n'a pas encore eu un champ d'évolution plus remarquable que la basse plaine russe ou le gouvernement a été obligé de reboiser.

En Dombes (France) ou la composition du sol ressemble beaucoup à celle des terres de l'Ouest canadien, l'analyse montre que le sous-sol est imperméable (Pourieu), que la silice qui constitue en grande partie la superficie se laisse vite saturer puis entraîner:

Silice..	84.40
Alumine	8.00
Fer..	5.80
Carbonate de chaux..	0.76
Carbonate de magnésie	1.04
	100.00

La forêt prévient les écarts brusques dans l'écoulement des sources et des cours d'eaux; la forêt abaisse le niveau de la couche phréatique; la forêt attire les pluies.

Il est inutile d'insister sur le premier fait, je parlerai seulement des deux autres.

L'abaissement de la couche aquifère dans les pays boisés est un phénomène d'observation d'abord constaté en Russie, puis mis en lumière en France par M. Henri (Revue des eaux et forêts, 1901) qui est arrivé aux conclusions suivantes: Toujours la nappe phréatique a été trouvée plus éloignée de la surface sous bois que hors bois; la dépression du niveau est plus accusée sous les vieux bois et dans les climats secs.

L'assèchement du sol, l'humidification de l'atmosphère au-dessus des bois sont des phénomènes essentiellement liés entre eux. L'un est la conséquence de l'autre; ils montrent que la forêt doit être considérée comme une pompe aspirante et foulante d'une merveilleuse puissance et expliquent pourquoi il pleut davntage sur les pays boisés que sur les terrains dénudés.

P. RENAUD,
Membre de la Société d'Agriculture et d'Emulation de l'Ain.

(A suivre)

* * *

Ur heritier peu banal

C'est un chêne splendide qui vit dans une belle propriété américaine. Le propriétaire de celleci, le colonel Jackson aimait à venir, chaque jour, se reposer sous son ombrage. Craignant qu'après sa mort les bouleversements causés par le partage de son domaine ne fassent arracher son arbre favori, il lui légua, par testament, le jardin où il est placé, plus cinq mètres de rayon de terre tout autour.

Humour anglais.

Le voyageur express:

—Et vous prétendez avoir vu Paris en trois jours? Mais c'est absolument impossible!

—C'est bien simple, au contraire: ma femme visite les magasins, ma fille les musées, et moi les restaurants. Et le soir nous collationnons les notes.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Le Vice du sang cause le Rhumatisme

LES PILULES MORO

Pour les hommes, créatrices de bon sang, détruisent le Rhumatisme.

La goutte, le rhumatisme, la sciatique sont toutes des maladies qui présentent entre elles une grande analogie et qui tiennent aux mêmes vices du sang. Aussitôt que l'acide urique n'est pas éliminé convenablement, il s'accumule dans le sang et se dépose en tout lieu dans l'organisme. Il suffit d'un simple refroidissement, d'un effort pour déterminer une crise qui se renouvelle d'autant plus fréquemment que la constitution générale est plus affaiblie. Une marche prolongée, un effort un peu continu et un courant d'air, en voilà assez. La machine s'arrête, l'inflammation et la douleur éclatent et vous subissez une crise qui peut durer plusieurs jours. Le rhumatisme est une maladie qu'il faut soigner si l'on ne veut pas qu'elle conduise un jour au désastre. Et il ne faut pas se tromper sur ces manifestations. Même si on l'appelle sciatique, le rhumatisme est toujours du rhumatisme. Il attaque les articulations et aussi les muscles; quelquefois aussi il atteint ces membranes séreuses, fibreuses et musculaires que l'on trouve dans la composition de certains viscères, le cœur en particulier.

Le seul moyen d'éviter et de guérir ces manifestations, c'est de se purifier et de se fortifier le sang et, pour cela, il n'y a pas de meilleur remède que les Pilules Moro, les seules capables de redonner la santé, la force, la souplesse et l'agilité qu'enlèvent la sciatique et le lumbago.

Maintenir le sang en état de pureté et de force, là réside le secret de la verte vieillesse en y ajoutant l'observation des règles de l'hygiène et de la sobriété.

Pour maintenir le sang en état de pureté et de force, il faut, au moindre symptôme révélateur de faiblesse, prendre des Pilules Moro qui donnent du sang, des forces et stimulent le fonctionnement de tous les organes.

En voici un exemple:

"Ma santé laissait depuis longtemps à désirer. En plus de sensations de faiblesse et de mauvaises digestions, j'avais à me plaindre de douleurs dans les jambes, de rhumatisme. J'avais beau prendre tous les remèdes possibles, aucun ne produisait d'effet favorable, beaucoup même me démolissaient l'estomac et me rendaient plus malade. Je n'étais pas souffrant au point de garder le lit, mais je ressentais des douleurs constantes quand j'étais au travail. Dans les moments de crises très violentes, j'étais pris souvent d'une forte fièvre et le mal s'étendait jusqu'au cœur, ce qui ne laissait pas de m'inquiéter considérablement, d'autant plus que tous ceux auxquels je me plaignais n'avaient aucune consolation à m'offrir.

C'est alors que je me suis décidé à prendre des Pilules Moro dont j'entendais dire tant de bien dans mon voisinage.

A ce moment je n'avais plus de repos; je souffrais nuit et jour et c'était la plus rude attaque que j'eusse subie.

Je me suis mis au traitement des Pilules Moro et dès les premières boites mes douleurs ont été si atténuées que j'ai pu dormir. Ce repos m'a fait beaucoup de bien et a apaisé les douleurs. Alors j'ai continué, j'ai senti mes forces renaitre et lorsque j'ai eu terminé la douzaine de boites que j'avais acheté, j'étais parfaitement bien. Le mieux a persisté et je suis maintenant débarrassé des frayeurs du rhumatisme. Je ne ressens plus aucune douleur et je puis me livrer librement à mon travail.



M. FERDINAND GIARD, Sorel, Qué.

C'est un merveilleux soulagement que je dois aux Pilules Moro qui sont si bonnes pour éliminer l'acide urique qui est la base de tous nos maux et de nos tortures. Aussi je les recommande à tous les travailleurs. Quel est donc le rhumatisant qui refuserait de devoir son repos et sa tranquillité à ces bonnes pilules." FERDINAND GIARD, Sorel, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Hommes malades, venez voir les médecins de la Compagnie Médicale Moro si vous désirez des conseils au sujet de votre santé, ou écrivez-leur, si vous ne pouvez vous rendre à leurs bureaux, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. pour une boite, $2.50 pour six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



Si vous avez une propriete a vendre, annoncez-la dans "Le Manitoba", et vous trouverez un acheteur.

Librairies Keroack

52 RUE DUMOULIN, ST. BONIFACE. | No. 227 RUE MAIN WINNIPEG. Vis-à-vis la rue Sainte-Marie

TELEPHONE: Main 8140

EN GROS ET EN DETAIL

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeteries, fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisseries, encres, fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe.

Nous avons le meilleur choix de cartes postales illustrées.

Remises spéciales aux communautés religieuses, commissaires et instituteurs.

Les ordres par la poste sont promptement exécutés.

M. KEROACK

Antonio Lanthier

MANCHONNIER



C'est maintenant le temps de faire réparer vos fourrures.

Fourrures reparees et remodelees

FOURRURES DE TOUS GENRES SUR COMMANDE

Ouvert tous les soirs

207 Rue Horace, - - - Norwood, St-Boniface

TEL. MAIN 3254

J. C. BACUEZ & CIE

BUREAUX:

Chambre 201, Bloc Somerset

Ave. du Portage - Winnipeg

TELEPHONE MAIN 624

112 Rue Aulneau

Saint-Boniface

TELEPHONE: MAIN 3819

Magnifique terre, ½ Section toute en culture **a echanger** pour Maison ou Lots à Winnipeg, St-Boniface ou environs.

ASSURANCES: Incendie, Vie, Accidents, Grêle, Bétail, Responsabilité, etc.

ARGENT A PRETER

M. GRYMONPRE & P. FONTAINE

51 AVENUE PROVENCHER

TELEPHONE MAIN 4930

ENTREPRISE D'ELECTRICITE

Fournitures d'Appareils et Installations telles que: Poêles Electriques, Moulins à Laver, Fers à Repasser, Ventilateurs, Lampes Tungsten.

Estimations fournies sur application.

Boucherie et Epicerie

L. GAGNE & S. BLANC

ANGLE DES RUES

Aulneau & Hamel

SAINT-BONIFACE

Tel. Main 1285

Achat de tous produits de la ferme

PHONE M. 4562 . B. de P. 39

NORWOOD, MAN.

MOEN, SWEENEY & HERN

CONTRACTEURS

BUREAU: 14 RUE CHAMPLAIN

Travaux d'Egoûts, Excavations et Trottoirs en Béton

DESJARDINS FRERES

ENTREPRENEURS DE

POMPES FUNEBRES

314 *TACHE AVENUE*

En face de l'Hôpital de Saint-Boniface

LA CUSSON

LUMBER Co. Limited.

Ave. Provencher. entre le pont de la Seine et le C. N. R

Telephones Main 2625 | 2626

FABRICANTS DE

Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés. Toutes sortes d'ornementations interieures et extérieures Bancs d'Eglise, etc., etc.

MARCHANDS DE

Toutes espèces de matériaux de construction. Bois de sciage, lattes, lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisse et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse.

Carrière de gravier à Bird's Hill, Man.
Carrière de sable à Ste-Anne. Man.

Un Fait Digne de Mention

Est que la bière enregistrée de Drewry

Refined ALE

est bonne pour la santé

Elle est faite avec une eau pure, de drèche et de houblon, pas de sédiment

DEMANDEZ-LA

E. L. DREWRY

WINNIPEG MAN.

SHILOH

LE NOMBRE

Nombre régulateur des effets et des causes,
Qui donnent le comment et le pourquoi des choses,
Que me veux-tu, Nombre imposant?
De son divin cerveau l'Eternel Géomètre,
Pour pondérer le monde, un jour te fit-il naître
Irrésistible, tout-puissant?

Nombre abstrait, serais-tu la divine logique?
Serais-tu le compas dont la pointe harmonique
Marque pour chaque chose et le temps et le lieu?
Serais-tu la balance et la règle immortelles
Répandant la mesure et le poids autour d'elles,
Nombre abstrait, serais-tu la logique de Dieu?

Es-tu de l'Univers, es-tu la clé de voûte,
Nombre qui, dans l'Ether leur décrivant la route,
Des astres ramènes le cours,
Qui guides les soleils dans leurs orbes profondes
Et dans le vide sais équilibrer les mondes
Par de réciproques amours?
Serais-tu donc pour l'Etre une pierre angulaire?
Es-tu l'antique Atlas, colosse imaginaire
Dont la robuste épaule équilibre les cieux?
Est-ce toi qui réglant le temps et l'étendue,
Empêches l'univers dans sa course éperdue
De crouler sur sa base en débris furieux?

L'ordre naît à ta voix, l'ordre et ses harmonies,
Et ses combinaisons savantes, infinies,
L'ordre imposant de majesté,
L'ordre qui met un frein à la course rapide
Des tourbillons errant dans les plaines du vide,
L'ordre appui de l'immensité!

L'immensité des cieux! Croulez, voûte impuissante,
Tombez, voiles trompeurs que la foule ignorante
En coupoles d'azur dans les airs croit roulés;
Dôme dont l'horizon porte l'étroite base,
Orbe au rayon borné dont l'enceinte m'écrase,
Voiles bleus de l'Ether, dôme impuissant, croulez
Croulez, cieux trop étroits! place à l'espace immense
Que le Chiffre entassé, ce Titan en démence,
N'oserait même escalader;
Place aux flancs de l'espace où l'Eternel habite;
Dont lui seul sait le centre et connait la limite,
Que son regard seul peut sonder

Hélas! pour enjamber ces effroyables plaines,
Pour voler comme un trait vers ces rives lointaines,
Oh! qui me donnera l'aile de l'aquilon,
Ou l'essor de l'éclair lorsque dans la tempête
Il tombe sur les monts et leur brise la crête
En traçant un rapide et flamboyant sillon?

Mais la foudre est trop lente, et seule la pensée
Peut, muette d'effroi, dans sa course insensée,
Tenter ces explorations;
L'esprit seul peut oser. Un rayon de lumière
Monte, unique chemin, depuis notre paupière
Jusqu'à ces hautes régions

Sur ce fragile pont, élance-toi, mon âme,
Gravis sans te lasser cette route de flamme,
Monte, poursuis toujours ton vol audacieux;
Vole par delà l'Ourse et ses trésors de glace,
Par delà le Bouvier qui laboure l'espace
Et sème des soleils dans les sillons des cieux.

Plus haut! plus haut encor! par delà la Charrue,
Par delà le Taureau, par delà la massue
Et le baudrier d'Orion;
Laisse derrière toi les brumes des Hyades,
L'Epi blanc de la Vierge et le chœur des Pléiades
Et les crins fauves du Lion.

Plus loin! encor plus loin! Oh! voilà qu'éperdue,
Je vais, je vais toujours dévorant l'étendue,
Je vais, et l'horizon, rêve que je poursuis,
Marche, marche devant, mystérieux prodige;
Il fuit, sans cesse il fuit à donner le vertige,
Et le centre de l'orbe est toujours où je suis!

Et dans un saint effroi, je m'arrête haletante;
L'imagination recule d'épouvante
Devant les champs des infinis
Oùgerment les soleils, où les mondes pullulent,
Où, sur les axes d'or, les sytèmes circulent
Par d'occultes liens unis.

Les mondes constellés passent, d'autres précèdent
En cortège infini, plus loin d'autres succèdent
A la file accourant des profondeurs des cieux,
Plus pressés en leurs rangs que les grains de poussière
Qui roulent dans le sein d'un rayon de lumière
Et vont tourbillonnant de splendeur, radieux.

Voici que j'ai quitté les régions fécondes
Des constellations dont les couches profondes
Sur l'orbe du ciel obscurci
Dessinent à grands traits une zone laiteuse
Je sors enfin, je sors de notre nébuleuse,
Enfin le vide, le voici!

Voici, voici le vide et son empire immense;
Ici loin des regards, ici dans le silence
Se trouvent exilés les cryptes du néant...
Mais que vois-je! ô terreur! ô mystère ineffable!
Le vide est une erreur, le néant une fable,
Tout l'espace se peuple et devient effrayant!
Dans de secrets lointains, profondeurs inouïes,
Qui font pâlir d'effroi, se montrent enfouies
D'autres plages, d'autres clartés;
En dessus, en dessous, du couchant à l'aurore,
Et du nord au midi, le ciel blanchit encore
De pâles nébulosités

De mondes inconnus énormes fourmillières,
Et d'astres en travail terribles pépinières,
Prodigieux amas de soleils constellés,
Dont les noyaux fondus laissent flotter pendante
La matière cosmique encore incandescente,
Et, dans l'arène en feu, roulent amoncelés:

Leur sein est un chaos, dévorante fournaise
Où s'élabore un monde, où, sur un lit de braise
Les éléments épars côte à côte jetés
Se tordent en délire, étroitement s'embrassent,
Par de secrets liens l'un à l'autre s'enlacent
Sous les puissantes lois de leurs affinités.

Dieu! que ton ciel est grand! que ton cœur est sublime!
J'ai bien loin, par delà ce chaos, cet abîme,
Jeté mes profanes regards:
Vain espoir, toutest plein. De terreur éperdue
Je vois, je vois sans fin se peupler l'étendue,
Sans fin s'emplir de toutes parts.

Tout est plein. Le Puissant a mesuré l'espace
Dans le creux de sa main, il a tourné sa face
Vers les flancs du néant, et ses flancs ont tremblé.
Ils ont tremblé soudain, fécondés, pleins. Le vide
Mais il ouvre sa droite, et le vide est comblé.

Tout es plein, et pourtant, redoutable prodige,
Tout se meut d'une course à donner le vertige,
Si l'œil pouvait contempler ces tournois;
Tout se meut; ils vont tous aussi prompts que la foudre,
Comme pour se heurter et se réduire en poudre,
Sans ordre se brouiller, se mêler à la fois.

Ils s'en vont par l'Ether, arènes sans limites,
Enlaçant, dénouant tour à tour leurs orbites;
D'une folle ardeur animés,
Dans leur ivresse ils vont, se croisent, se menacent,
A bonds désordonnés l'un l'autre se dépassent,
Leurs essieux grincent, enflammés.
Systèmes vagabonds, orbites séculaires,
Labyrinthes de feu, tourbillons planétaires,
Redoutables ballets des constellations,
Tout se meut et s'enlace, et se croise et se presse,
Ondule, va, revient dans une folle ivresse,
Et sans repos poursuit ses révolutions.

Voici: du fond du ciel accourus en silence
Deux globes courroucés dévorent la distance,
Fiers et taciturnes géants;
Ils courent, emportés dans leurs orbes fatales,
Choquer front contre front leurs masses colossales
Et s'entr'ouvrir les flancs béants.

Les mondes perturbés par leur rude passage
S'en vont à la dérive, effroyable présage,
Et regardent de loin leurs terribles ébats;
Or, les voici! Grand Dieu, détourne leurs menaces,
Ou sous le choc puissant de leurs brutales masses
Les cieux vont s'écrouler en furieux éclats

Vaine crainte: là-haut, dans ces folles arènes,
Sage régulateur le Nombre tient les rênes
De ces indomptables coursiers;
Le Nombre a mis un mors à la bouche baveuse
De ces Léviathans, et d'une main nerveuse
Il les mène dans leurs sentiers.

Leur croupe sous le joug en vain frissonne et fume,
En vain de leurs naseaux ils lancent pour écume
D'épais torrents de lave; ils se cabrent en vain;
Sur leurs jarrets fougueux le Nombre les pondère,
Le Nombre, tour à tour, sous le frein les modère,
Ou leur enfonce aux flancs son éperon divin.

Le Nombre, fils du Ciel, le Nombre est cet Archange
Qui chasse devant lui leur ardente phalange
Et du doigt trace leur essor;
Archange radieux qui sous ses larges ailes,
Pensif et recueilli, dans ses mains immortelles
Tient le compas aux branches d'or.

C'est lui qui, bannissant le désordre et la guerre,
Des plaines de l'Ether a tendu son équerre,
Sa règle et son niveau sur le chaos soumis;
Il parle, et chaque globe, inerte et lourde masse,
Autour de son soleil va dévorant l'espace
Dans l'orbe d'une ellipse aux deux foyers amis.

L'ordre naît sous ses lois, l'ordre dans le délire;
L'ordre dans le chaos et la céleste lyre
De ces accords harmonieux
Sur leurs axes fumants pondère les systèmes,
Les arrête ravis de ses concerts suprêmes,
Concerts que l'on n'entend qu'aux cieux.

Oh! pour tout raconter, la parole est trop vaine,
Mélodieux concerts: jusqu'à l'oreille humaine
Si jamais un écho des chœurs du firmament,
De ces divins accords si la plus faibleimage
Pouvait venir ici, la pâleur au visage,
L'homme mourrait d'extase et de ravissement.

Nombres qui balancez l'Univers sur son pôle,
Nombres qui soutenez son ardente coupole
Sur un inébranlable essieu,
Déroulez, déroulez vos lois, vos harmonies,
Dans l'espace et le temps, ces deux mers infinies;
Le Nombre est la raison de Dieu.

J. H. FABRE.

Le Chien de Jean de Nivelle

(Origine de ce Proverbe)

Lorsqu'on veut dire qu'une personne se sauve au lieu de répondre aux avances qu'on lui fait, on emploie généralement cette comparaison devenue proverbiale: "C'est le chien de Jean de Nivelle: il s'enfuit quand on l'appelle." Quelle est l'origine de cette locution?

Les uns racontent qu'un certain Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, ayant commis un crime épouvantable, fut déféré à la justice et, suivant l'usage, sommé, à son de trompe, de comparaître devant les magistrats. Mais plus on l'appelait, et plus il se hâtait de courir et de s'enfuir; alors lep euple aurait dit de lui avec mépris: "Chien de Jean de Nivelle," etc.

Voici une seconde version: elle puise sa source dans une légende ainsi racontée: "Jean de Nivelle, chanoine du couvent d'Oignies, dans le Pas-de-Calais, était fort malade et s'en allait mourir. L'extrême fatigue et les austérités l'avaient tellement endolori que tout bruit un peu vif, tout mouvement imprévu redoublait son agonie. Ce cruel état durait depuis huit jours, lorsqu'on se décida à écarter de lui son chien, qu'il aimait beaucoup, mais qui, par ses jappemnts et sa vivacité, lui causaient de fréquents gémissements. D'abord on crut qu'il suffirait de le chasser; mais l'animal était si importun à revenir, car il était très attaché à son maître, qu'il fallut le mettre hors de la maison et le battre de verges, à toutes les heures du jour et de la nuit, pour le tenir éloigné. Le premier jour, le vieillard ne dit rien, mais le lndemain, il demanda son chien; le troisième jour, il demanda encore son chien; on lui répondit qu'on l'avait éloigné afin de hâter sa guérison. Jean soupira. Cependant la maladie faisait de rapides progrès; on vit bien qu'il allait mourir. Le matin du quatrième jour,il étendit la main pour caresser une dernière fois son chien fidèle. On fut touché de compassion, et on alla appeler le chien. Ce fut peine inutile; on avait battu tant de fois le pauvre animal pendant trois jours, que bien qu'il rodât encore autour de la maison, il n'osa plus approcher, et, comme s'il se fût fait en lui une révolution, il s'enfuyait au contraire, à mesure qu'on l'appelait. Ce manège dura deux jours, autant que la dernière agonie du malheureux Jean de Nivelle. A l'heure où le maître trépassa, le chien, s'élançant au loin, s'enfuit et ne reparut jamais."

Il est à remarquer qu'il existe en italien un proverbe tout à fait identique, sauf le nom: 'Il est comme le chien d'Arlotto, il s'enfuit quand on l'appelle."

DISPARU

ANTOINE BRABANT

Antoine Brabant âgé de 16 ans, élève du Collège Sainte-Marie, Montréal, est disparu depuis le 13 mars dernier.

Une récompense généreuse est offerte à toute personne l'ayant rencontré qui voudra bien en informer les Rvs. Pères Jésuites, au Collège Saint-Boniface, ou son père à l'adresse suivante: Jos. Brabant, No. 1187 rue Dorion, Montréal.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Renoncement heroique

Une jeune mondaine du high life de New-York renonce au luxe et aux joies de la fortune pour consacrer sa vie a Dieu.

New-York.—La décision prise par une jeunemondaine de la société new-yorkaise de quitter le monde pour entrer dans un couvent excite tous les propos possibles dans les salons du high life de New-York. Cette jeune fille est Mlle Nora McCall, nièce du commissaire McCall, candidat à la mairie de New-York—l'homme de Tammany Hall. En effet, Mlle McCall a fait fureur dans les salons, tant à cause de sa beauté, de son charme et de son esprit, que de ses succès obtenus auprès des jeunes millionnaires, dont elle a toujours refusé les offres de fiançailles.

Elle entre ces jours-ci chez les religieuses du Sacré-Cœur, à Kenwood, près Albany.

Elle a confié, ces jours derniers à quelques personnes, les motifs de son entrée au cloître.

"Toute ma vie, j'ai été adulée, a-t-elle dit, toute ma vie j'ai connu le luxe et les joies de la fortune. Toutefois, j'ai été tourmentée par un seul désir inexprimable, celui de me consacrer toute entière au service de Dieu, alors que je suis jeune. Car, Dieu ne demande pas de désabusées pour ses cloîtres; il veut, pour que le sacrifice soit plus beau et plus grand, la jeunesse, la fraîcheur, le talent, le courage.

"Dieu ne recherche pas ceux qui sont déçus par la vie, qui ont goûté à tous les plaisirs et qui ont connu toutes les joies. "Un sacrifice"? Oui, peut-être, mais alors à la façon de ce soldat qui quitte les siens, ses parents et ses amis pour suivre le drapeau de son pays. Lorsque je serai religieuse, je ne ferai plus ce que je cherchais jeune fille du monde, les danses, le chant, les thés, les fêtes. Je n'aspire plus qu'à prononcer mes vœux éternels."

Dans le Royaume de la Fantaisie et des Predictions

Robert Donald, rédacteur du *Daily Chronicle* de Londres et président de l'Institut des Journalistes a donné une description frappante du journal de l'avenir, dans son discours présidentiel prononcé à la réunion annuelle de l'Institut, tenue à York.

M. Donald dit que les journaux seront moins nombreux que maintenant, qu'ils ne contiendront pas moins de matières à lire, mais que le format sera moins considérable, les méthodes de distribution seront plus rapides et le tirage sera plus fort.

"On se servira de ballons et d'aéroplanes pour transporter les journaux aux centres les plus éloignés. On emploiera aussi des trains électriques et des monoplans circulant sur des voies spéciales.

"Dans les grands centres de population la distribution se fera au moyen de tubes pneumatiques. On publiera des éditions d'heure en heure nuit et jour.

"Les nouvelles seront reçues au moyen du téléphone sans fil et le reporter aura toujours avec lui un appareil portatif, au moyen duquel il pourra communiquer aux rédacteurs sous forme de colonnes imprimées.

"Aux endroits d'amusements publics, avec le cinématographe et le téléphone ou un autre moyen plus amusant toutes les nouvelles du jour seront publiées.

"Les gens pourront devenir trop paresseux pour lire, et les nouvelles seront communiquées aux maisons comme on distribue maintenant l'eau et le gaz. Les gens pourront recevoir les nouvelles dans leurs jardins au moyen de phonographes perfectionnés."

La Prevention des Greves

Deux Officiers Américains viennent étudier les méthodes canadiennes

Deux membres du bureau d'arbitrage et de conciliation de l'Etat du Massachusett, sont allés à Ottawa, la semaine dernière étudier les méthodes canadiennes de conciliation dans les différends ouvriers. Le Canada paraît avoir été de tous les pays, le plus heureux dans le règlement et la prévention de grèves.

LE COMMERCE DU CANADA

Les statistiques du ministère des douanes à Ottawa démontrent que pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet, le Canada a exporté pour une valeur de 16,051,000 de marchandises manufacturées. L'exportation du poisson a été de cinq millions de dollars et les minéraux de dix-sept millions.

Le Industrial Bureau a décidé de charger une somme nominale pour les réunions de sociétés et clubs qui voudront à l'avenir se servir des salles.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

E quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. Burke, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

Jos. Hartney, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. Tennant, Gretna, Man.

W. W. Unsworth, Emerson, Man.

A. Bedford, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.

PROTEGEONS-NOUS

Toutes les mesures d'hygiène que prennent les autorités pour protéger le public contre la consomption, si excellentes soient-elles, exigent la coopérations de tous et de chacun pour tenir en échec ce redoutable fléau. Un mal de gorge, un rhume négligés fournissent aux microbes de la tuberculose un terrain propice à leur envahissement de l'organisme qui, dès lors, se trouve menacé en danger. Il faut donc guérir au plus vite ces affections de la gorge, des bronches et des poumons et recourir sans délai au Baume Rhumal, le Spécifique éprouvé, dont quelques doses auront raison du mal et préviendront de graves complications. En vente partout à 25c la bouteille.

AVIS

AVIS est par la présente donné qu'une Cour de Revision sera tenue, en conformité avec la Charte de la Cité de St. Boniface, par Son Honneur le Juge de la Cour de Comté de St. Boniface, dans la chambre du Conseil, le 30 septembre, 1913, à dix heures du matin, pour entendre et déterminer les différentes plaintes se rapportant aux erreurs ou omissions dans la liste des électeurs de la dite Cité pour l'année 1913.

Toutes personnes ayant affaire dans la dite Cour sont priées de se présenter à l'heure et place indiquées ci-haut.

Ce huitième jour de septembre, 1913.

PAUL GAGNON,
E. V. BATTLEY,
Commissaires-Evaluateurs pour la dite Cité.

Avis de Divorce

Le présent avis est donné, que Johann Andreas Horn, de la Cité de Calgary, dans la province d'Alberta, autrefois de la Cité de Winnipeg, machiniste, demandera lors de la prochaine session au Parlement du Canada, un "Acte de Divorce" contre son épouse, Elenora Horn, (née Loewenberger) de la Cité de New Westminster, dans la province de la Colombie Britannique, pour cause d'adultère

Daté à la Cité de Calgary, province d'Alberta, ce 17ième jour de Juin A. D. 1913.

LENT, JONES & MACKAY,
Solliciteurs de l'Applicant.

36-49



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

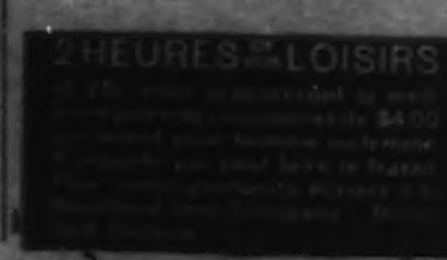
Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir la preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



LE LOGIS DU "MANITOBA"

Chez Nous et Autour de Nous

M. l'abbé Bastien, curé de St.-Eustache, est de retour d'une promenade de deux mois dans la province de Québec.

Les instituteurs canadiens revenaient la semaine dernière de leur visite en Angleterre. On sait que ces excursions sont maintenant organisées à peu près annuellement. Cette année l'excursion comportait environ 250 membres, représentant chaque province du Dominion.

Sir William McKenzie, président du C.N.R. est de retour d'Angleterre. Le président du C.N.R. est plus confiant que jamais en l'avenir financier du Canada.

Les immigrants au Canada dans les quatre derniers mois de l'année fiscale ont augmenté la population d'environ un quart de million: Anglais des Iles Britanniques, 99,101; Américains, 54,040; autres nationalités, 97,765.

Le C.P.R. a 35,000 chars prêt pour le transport du blé de l'Ouest. Ces chars sont distribués dans les cours de Winnipeg, Brandon, Calgary, Edmonton, Lethbridge, et attendant. Ils n'attendront pas longtemps maintenant.

On travaille assidument à la construction des piliers du pont Provencher. La culée du pont, côté de Winnipeg, est entièrement terminée. Le pilier No. 1 est très avancé et le pilier No. 2 est aussi en bonne voie. Jusqu'à présent on a dépensé environ $90,000.

Un ours pesant quatre cents livres a été tué à Lidston, Manitoba, cette semaine. On rapporte que deux autres ours sont dans les environs.

La petite ville de Melville va faire l'acquisition d'un moulin à farine d'une capacité de trois cents minots par jour. Cette nouvelle fera plaisir à tous ceux qui ont acheté des lots dans cette petite ville. Ces acheteurs sont assez nombreux dans Winnipeg et dans Saint-Boniface.

Bien que le grain soit à peu près entièrement coupé, les excursions de travailleurs continuent toujours. Les battages emploieront facilement tout le monde.

Le C.P.R. vient de publier de nouvelles cartes indiquant les nouveaux villages et les nouvelles lignes crées par la compagnie cette année. Ces cartes accusent un développement considérable de l'ouest.

M. A. E. Moissan, opérateur-imprimeur, vient d'entrer au *Manitoba* et a pris charge de notre nouvelle *Mergenthaler Linotype*. On peut le voir, installé à sa machine, dans la vignette que nous donnons aujourd'hui de cette machine.

M. J. Pepin, professeur de piano au collège de Saint-Boniface, est revenu jeudi d'une promenade de deux mois à Montréal.

La cour de police de Winnipeg impose fréquemment, depuis quelques jours, des amendes aux automobilistes qui font de la vitesse. Il nous arrive aussi à Saint-Boniface de voir passer des chauffeurs qui chauffent trop.

Les cultivateurs de Delta demandent la construction d'un canal à travers leurs terres dans un but de drainage et d'assainissement. Ils perdent dans le moment une grande étendue de terrain.

Un groupe d'hommes d'affaires de Fort William ont visité Winnipeg jeudi dernier. Un lunch leur a été donné par la ville de Winnipeg au parc Assiniboine. Son Honneur le maire Deacon a prononcé avec humour les paroles suivantes: "Vous ne verrez rien de mieux que Winnipeg d'ici à la côte du Pacifique. La modestie est notre plus grande vertu! N'oubliez pas nos magnifiques résidences, nos rues splendides, surtout n'oubliez pas que nous sommes des humbles." Cette boutade a été fort applaudie.

Le Commissaire Provincial des Incendies vient de publier de nouveau son avis annuel de l'automne : conseils de nettoyer les fournaises dès maintenant, abandon des allumettes phosphoreuses, précautions à prendre pour manipuler la gasoline et l'huile de charbon.

L'année dernière les dommages causés par le feu dans la province se sont montés à près de $900,000 dont $200,000 pour Winnipeg.

Voici le détail d'une partie des pertes dans Winnipeg:

Fils surchargés d'électricité, $100,000.

Poëles surchauffés et étincelles parties des cheminées, de locomotives de chemins de fer dans certaines cours affectées au commerce, $50,000.

Allumettes jetées négligemment, ou fumeurs imprudents, $50,000.

Dans la province:

Poële surchauffés, $57,000.

Enfants jouant avec des allumettes, $170,000.

Etincelles parties de locomotives ou de cheminées, $150,000.

La manufacture de vermicelli qu'on est à construire sur la rue Dumoulin s'élève rapidement.

Les élèves de nos diverses maisons d'éducation sont à peu près tous arrivés. On s'est mis au travail immédiatement. Le jour de la rentrée le drapeau flottait sur le Collège de Saint-Boniface et sur le Petit Séminaire.

Le tramway électrique entre Winnipeg et Selkirk circulera tous les dimanches, à l'avenir. Le premier tramway laissera Winnipeg à neuf heures du matin et le dernier à dix heures.

Madame Alphonse Lafrance est de retour d'une promenade de quelques mois à Montréal.

On annonce la mort de M. Andrew Strang, marchand de liqueurs et homme d'affaires bien connu. Il y a quelques années le gouvernement fédéral l'avait appelé à la position de collecteur des douanes. Il s'acquittait de ses fonctions avec une grande compétence.

On rapporte une tempête considérable dans le Montana la semaine dernière. Un enfant de trois ans a été tué par la grêle à Glasgow, petite ville située de l'autre côté de la frontière non loin de Moose Jaw.

Les marchands de grain de Montréal craignent beaucoup qu'il y ait congestion des élévateurs dans cette ville à la fin de la saison.

La femme d'un avocat de Medicine Hat vient d'être condamné à $25.00 d'amende par le magistrat de la ville, sur accusation d'avoir maltraité son enfant, un petit garçon de cinq ans. Entre autres jolis traitements, cette mère sévère avait plongé la main de l'enfant dans un bain bouillant parce qu'il refusait de se laver les mains.

M. et Mme Thomas Porter, de Tofield, dans l'Alberta, peuvent se féliciter d'avoir encore leur maison intacte malgré le grand danger d'incendie qu'elle a couru la semaine dernière. M. et Mme Porter, qui sont des cultivateurs, étaient à traire leurs vaches quand ils aperçurent des flammes qui sortaient d'une fenêtre. Sans hésiter il partirent tous deux avec chacun à la main, un sceau de lait et arrosèrent généreusement le feu qui avait déjà dévasté une chambre.

Dans un but de charité, cinquante "jeunes", chaperonnés par Mesdames F. Lachance, Ed. Guilbault et C. A. Lemieux, se réunissaient dimanche soir chez Mme H. Collin, où de somptueuses tables servies avec un goût exquis, attendaient les invités. Monsieur le maire et madame Berry avaient aussi daigné se joindre à cette joyeuse réunion.

La fanfare de Saint-Boniface fit entendre plusieurs morceaux pendant la soirée.

M. Alcide Marcotte de l'Hudson Bay Junction, ancien citoyen de Saint-Boniface est en visite ici et a fait cette après-midi une visite à nos bureaux.

Une fillette de Erskine, Minnesota, vient d'être retrouvée dans les bois après y avoir été égarée pendant quatre jours. Pendant ces quatre jours elle s'est nourrie d'herbe. Toute la contrée avait été battue en vain et c'est à l'aide de chiens limiers qu'on est parvenu à la trouver.

Le premeir bateau parti de Ft. William et portant du blé dans l'Est cette année est le steamer Doric. Il avait une consignation pour la maison Richardson et Cie. de Toronto.

L'Honorable Joseph et Madame Bernier sont revenus dimanche d'un voyage dans la province de Québec, accompagnés de Mademoiselle Charlotte Bernier de l'Islet, sœur de Madame Bernier.

Le nombre des producteurs de fruits grandit considérablement dans le sud de l'Alberta. Tel est le dernier rapport officiel qui nous parvient de cette province. A force de se livrer à des essais variés on arrivera probablement à cultiver les fruits d'une manière très convenable dans l'Ouest canadien. Nous connaissons un citoyen de Saint-Boniface qui possède en ce moment un pommier chargé de reinettes superbes.

On s'attend à une augmentation très considérable des entrées de homesteads au printemps prochain.

Les marchands de charbon commencent à accumuler leurs réserves pour l'hiver. Pendant que le blé est en mouvement à l'automne la disette de charbon est toujours à craindre. C'est pour cette raison que les marchands s'approvisionnent maintenant.

Il y a eu la semaine dernière à Winnipeg une fort intéressante exposition des fleurs.

La cour de l'Echiquier siègera à Winnipeg le 23 octobre.

Extrait d'une entrevue de M. E. L. Baldwinson, député secrétaire povincial:

"On parle de la difficulté qu'éprouvent les municipalités à se procurer des emprunts. Voici, cependant, la situation florissante de nos municipalités manitobaines : 146 municipalités avec une évaluation totale de $400,000,000 doivent $37,000,000; 9 de ces municipalités étant des cités et des villes doivent $36,000,000, et 65 municipalités ayant une évaluation de $80,000,000 doivent $1,250,000; 72 municipalités ayant une évaluation de $92,000,000 ne doivent pas un sou."

La récolte du Collège Agricole de Saint Vital sera considérable cette année. On sera prêt à recevoir les élèves le 28 octobre.

On annonce d'Ottawa que le contrat du manège militaire de Saint Charles sera bientôt donné.

Harry Handicott, qui a participé aux courses d'automobile de Winnipeg le 23 août dernier, s'est fait tuer vendredi à Jackson, Michigan. Son automobile s'est lancé sur une clôture et le malheureux chauffeur a été tué, à peu près instantanément. L'automobiliste Benedict, qui l'accompagnait dans cette course, a été gravement blessé. Dans leur plongeon les chuaffeurs ont aussi tué une petite fille.

La fanfare de Saint-Boniface, sous la direction de M. Nicolas Piroton, a éét sérénader chez M. et Mme Alfred Bleau dimanche soir à leur résidence à l'occasion de leur retour de voyage de noce. Elle a aussi participé à une soirée organisée chez Mme H. Collin, au profit de l'église de Saint Charles.

PETITES ANNONCES

—Maison à louer, No. 154 rue Des Meurons. S'adresser à M. J. A. Charette.

—Maison à louer, 118 rue Aulnaux, $10.00 par mois. S'adresser à The Guilbault Co. Ltd., rue des Meurons, Saint-Boniface. Tel. Main 604.

Une demoiselle demande de la couture à la maison. Ouvrage garanti. S'adresser à Mlle Rose Charron, No. 470 due DesMeurons, Saint-Boniface. 44-46.

Perdu la semaine dernière une chaise (fauteuil) de la rue Notre Dame à la rue Masson. Une récompense sera payée à la personne qui la rapportera à nos bureaux.

On demande une servante. S'adresser à Madame Beaubien, No. 119 rue Donald, Winnipeg.

On demande une servante, chez Madme J. P. Tremblay, 71 rue Spence, Winnipeg.

Une bonne servante trouvera immédiatement de l'emploi chez Mme Ed. Guilbault, au No. 52 Lavérndrye.

On demande une servante. S'adresser à Mme M. Ledoux, No. 202 rue Horace, Norwood, Man.

Pour blanchissage, repassage et réparation d'habits, adressez-vous au No. 16 rue d'Orsennens, Saint-Boniface. 45-46

On demande du lavage et repassage, spécialité: robes et blouses, mousselines. S'adresser au No. 26 rue Ritchot, Saint-Boniface. 45-48

Au Théâtre Walker cette semaine, comédie musicale "De Luxe"; la semaine prochaine Henry Miller, dans "The Rainbow"; les trois premiers soirs de la semaine du 22 septembre, "Julius Ceasar."

Le R.P. Fuchs, S.J., ancien professeur au collège de Saint-Boniface est de passage ici.

La saison de la chasse pour la poule de prairie s'ouvrira cette année le 1er octobre et prendra fin le 20 du même mois. Les poules sont très abondantes cette année.

CONDOLEANCES

Le Conseil de la Cité de Saint-Boniface désire offrir à son collègue-échevin, Monsieur W. J. Kenny ses plus vives sympathies dans le malheur qu'il vient de subir par la perte de son épouse; il décrète aussi que c'est son désir que copie de cette résolution soit transmise à monsieur Kenny ainsi qu'aux journaux.

Le grand aqueduc Interprovincial

Le nouveau district de distribution d'eau douce que la ville de Winnipeg patronise en ce moment, et auquel les municipalités environnantes contribueront coûtera $13,000,000. Une jolie somme à verser, mais elle nous donnera à tous de l'eau en abondance pour l'usage domestique, pour les manufactures, pour les incendies, etc. La source de cet immense aqueduc sera Shoal Lke. Shoal Lake est situé en partie dans l'Ontario, mais les formalités nécessaires ont été remplies dans les deux provinces. Le conseil de ville de Winnipeg a passé lundi le règlement pourvoyant à la construction de cet aqueduc. Ce règlement sera soumis à la ratification des contribuables de Winnipeg le 1er octobre.

Ecole Provencher

L'ouverture des classes ayant eu lieu mardi dernier, la répartition des garçons dans les différents grades est maintenant terminée.

Le nombre des garçons présents est exceptionnellement élevé; les meilleures dispositions règnent dans toutes les classes. A en juger par ces premiers indices les parents peuvent se promettre une année intéressante et profitable pour leurs enfants.

Les garçons qui désireraient apprendre le violon, ont une belle occasion de le faire avec le distingué violoniste M. Robert Gens, qui s'est offert à donner des leçons à l'école.

* * *

Les jardins scolaires qui ont fait l'admiration des visiteurs ces mois passés, se voient dépouillés peu à peu de leur belle végétation, et bien des familles ont déjà goûté des délicieux légumes que leurs garçons ont cultivés dans le jardin de l'Ecole. Parmi ces plantes il faut mentionner spécialement les tomates, les choux, les choux-fleurs, les betteraves, les concombres, les navets, le céleri.

Les parterres sont encore couverts de fleurs et les gens de St.-Boniface et de Norwood feraient bien de se payer le plaisir d'une petite promenade, le soir, à travers le jardin scolaire afin de voir par eux-mêmes ce magnifique endroit dans l'intérieur de leur cité.

Les garçons ont eu l'heureuse idée d'envoyer quelques produits de leurs jardins au Département de l'Education. C'est un sujet d'orgueil bien légitime pour les écoliers de penser que les fleurs de l'Ecole Provencher ornent l'appartement du bureau de l'Education. De cette façon, ils apprennent avec la culture des jardins, les bonnes manières, la grtitude envers leurs bienfaiteurs.

L'Union Nationale Francaise

L'Union Nationale Française de l'Ouest a le plaisir d'annoncer à ses membres et amis que le Club Français a été transféré dans le local de l'ancien Club Cartier, 27 rue Dumoulin, Saint-Boniface. Fidèle à sa promesse le Comité s'est empressé de préparer un local mieux approprié au développement de la Société et chacun est invité à assister à l'ouverture officielle qui aura lieu le lundi 15 du courant à huit heures et demie.

Il est à espérer que tous nos compatriotes se feront un devoir de joindre le Club. Notre salle de jeu est au complet et une bibliothèque choisie sera bientôt installée.

Nos compatriotes peuvent être fiers de l'effort fait jusqu'à présent pour leur procurer ce local où ils pouront se sentir chez eux et les bienvenus en aucun temps.

Le Secrétaire.

DECES

A Warwick, P.Q., est décédé, le 5 courant, à l'âge de 84 ans et 8 mois, M. Louis Gauthier, père de Madame C. C. Bernier, de cette ville. Nos sincères sympathics.

Samedi 30 août mourait à l'hôpital Général d'Edmonton, Mère Marie Claire Doyle, du Couvent des Filles de la Providence à Vègreville. Son corps, rapporté d'Edmonton, a été exposé dimanche au parloir du Couvent de Vègreville et les funérailles ont eu lieu lundi.

La mort de Mère Marie Claire a été un deuil profond non seulement pour nos dévouées religieuses mais encore pour toute la population. Elle avait été la première institutrice catholique de la paroisse avant l'arivée des Religieuses de la Providence. Dès la fondation du Noviciat à Vègreville sa piété et son zèle la portèrent à consacrer sa vie à l'éducation des enfants et elle fut la première à entrer dans la Congrégation des Filles de la Providence à Vègreville.

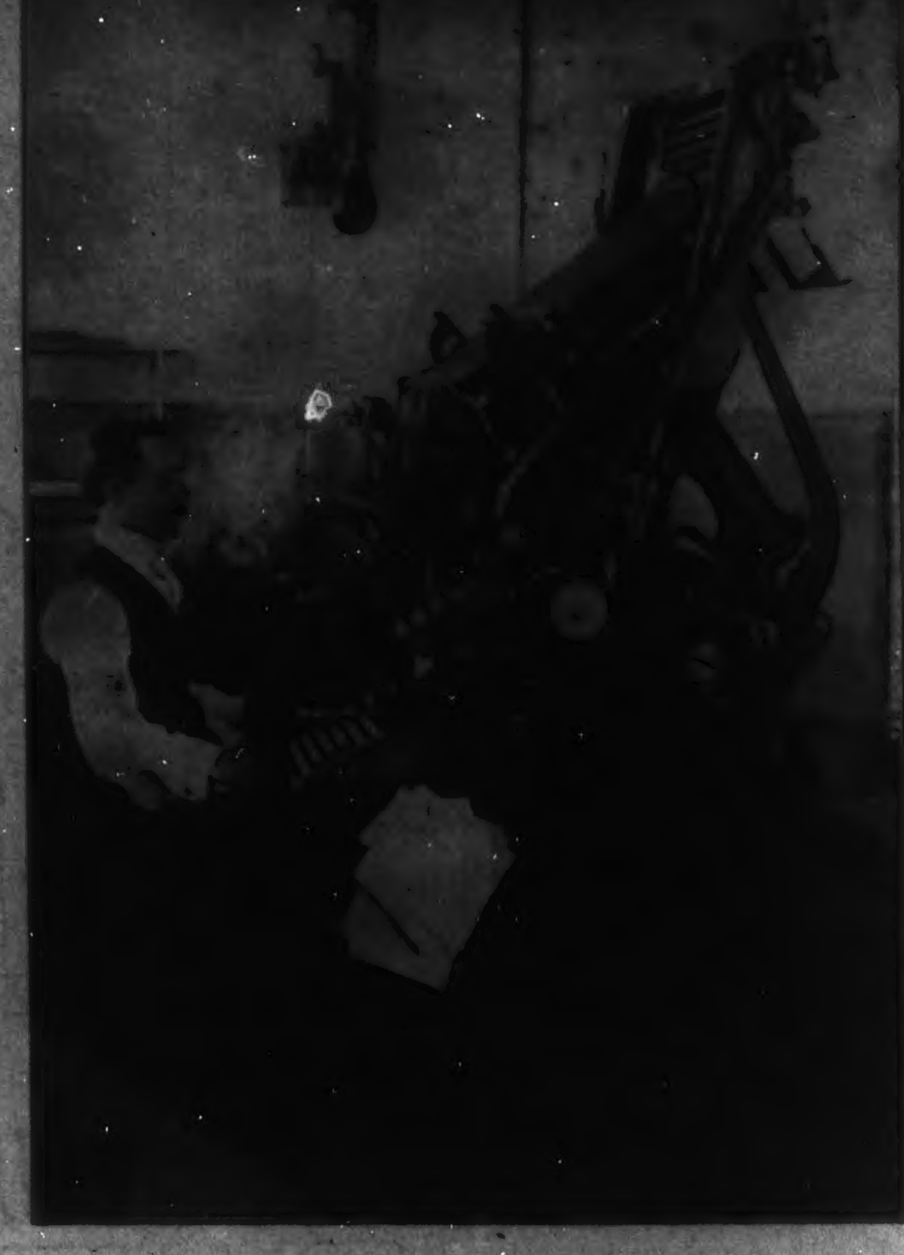
Les nombreux bouquets spirituels déposés sur son cercueil par les enfants en pleurs et leurs parents affligés ont été un hommage touchant de l'estime de la population et une consolation bien précieuse pour ses Sœurs en religion.

Aux parents de Mère Claire, qui n'ont pu avoir la consolation d'être à ses derniers moments, et aux Filles de la Providence de St. Brieuc, nous offrons nos sentiments de la plus vive sympathie.

Communiqué.



L'IMPRIMERIE DU "MANITOBA"



LA MACHINE A COMPOSER

(dernier modèle Mergenthaler), dont le "Manitoba" vient de faire l'acquisition.

Dans le Monde Religieux

Le R. P. Célien Gauthier, O.M.I., vient de quitter le Juniorat de la Sainte Famille de Saint-Boniface pour aller se vouer au ministère dans une mission sauvage de Sauteux à Berens River, sur le lac Winnipeg, au nord.

Il sera lecompagnon du R.P. A. Perrault qui a fondé cette mission l'an dernier.

AU CLUB BELGE

Samedi dernier, lors de la réunion du comité, Monsieur Collon, père, spécialement délégué par Monsieur le Consul de Belgique à Winnipeg, est venu donner lecture d'une très aimable lettre annonçant l'envoi, par leurs Majestés le Roi et la Reine de Belgique, de leurs photographies destinées à orner la salle du Club.

Ces deux magnifiques tableaux ont été envoyés par les illustres Souverains, en réponse à une demande qui leur avait été adressée au nom de la Colonie Belge de St. Boniface, par le président, Monsieur Auguste Van Hoorenbeeke.

Afin d'assurer plus d'éclat à la fête et de permettre la présence du plus grand nombre possible de leurs compatriotes, le comité a décidé que la remise officielle par M. le Consul lui-même, agissant au nom du Pays qu'il représente, serait faite à une date ultérieure. Nous en reparlerons plus tard.

Communiqué.

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

Les Joueurs de Foot-ball de Saint-Boniface Vainqueurs

Les joueurs de "Football" de Norwood (Norwood qui fait partie de Saint-Boniface, il ne faut pas l'oublier) sont revenus mardi soir de Fort William, où ils ont gagné la coupe Connaught avec le championnat. On a été les recevoir à la gare. Une procession longue et bruyante se rendit de la gare du C.P.R. à l'hôtel de ville de Saint-Boniface, où Son Honneur le maire Bery leur présenta les félicitations officielles de la ville, les remercia d'avoir maintenu les traditions du sport et d'avoir, à leur manière, fait une magnifique réclame pour la ville. Son Honneur annonça qu'on donnerait bientôt un banquet civique aux vainqueurs. Il fut suivi par l'Honorable Joseph Bernier, M. Fred Rogers, M. J. A. F. Bleau, le Dr Lachance. M. le préfet Wilson de Saint Vital, etc.

M. J. B. Côté, greffier de la ville, et M. Dunbar qui ont travaillé à l'organisation de la soirée, peuvent se féliciter d'avoir réussi dans leur entreprise. L'illumination de l'hôtel-de-ville était des plus jolies.

L'IMMEUBLE

Le marché est tranquille. La crise financière n'a pas causé de panique. Les terrains ont conservé leurs prix, et les propriétaires font face à la situation en détenant ce qu'ils ont. C'est un signe infaillible de la grande confiance que tous ont dans le développement de Winnipeg et des environs.

A l'Est de Saint-Boniface, cependant, la spéculation, sans être aussi ardente qu'avant la crise, bat toujours son plein. On annonce plusieurs transactions importantes dans cet endroit. La Compagnie Swift, de Chicago, ainsi qu'Abramovitch Brothers, ont acquis des terains aux environs des cours à bestiaux, de Saint-Boniface. Ces puissantes compagnies, doivent, si nous sommes bien renseignés, y construire de grands abattoirs d'après le système le plus moderne.

On annonce aussi que le bloc 293 R.C.M.P. Plan 433 (50 acres environ) a été acquis par la Compagnie Galloway. Cette compagnie bien connue y construira, paraît-il, des nouvelles usines pour la construction d'engins à gasoline.

Des syndicats locaux et étrangers se sont formés pour obtenir pa options ou achats le contrôle du terrain situé entre Saint-Boniface et Transcona.

Ce sont là des indices de la prospérité de l'Est de notre ville. Le développement si rapide de Transcona, l'établissement des cours à bestiaux à Saint-Boniface, l'industrie qui s'y case, tout celà nous fait augurer pour l'avenir de notre ville les plus heureux résultats.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.